

Périodique communal - Juillet 2017

OHEY - HAILLOT - EVELETTE - PERWEZ - JALLET - GOESNES

RENSEIGNEMENTS UTILES

COMPOSITION DU COLLÈGE COMMUNAL

Christophe GILON - Bourgmestre

Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT 0472/83 61 42 christophe.gilon@ohey.be

René Hubrechts - Premier Échevin

Chemin de Dinant, 29C - 5351 HAILLOT 0478/70 81 28 rene.hubrechts@ohey.be

Freddy Lixon - Deuxième Échevin

Rue des Essarts, 185/A - 5351 HAILLOT 0477/45 49 92 freddy.lixon@ohey.be

Françoise Ansay - Troisième Échevine

Rue Marteau, 259-3 - 5350 OHEY 0478/22 80 60 francoise.ansay@ohey.be

Dany Dubois, Quatrième Échevin et Président du CPAS

Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY 0477/66 22 51 dany.dubois@ohey.be

État civil, Population, Police, Personnel, Télécoms, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Bien-être animal (stérilisation des chats errants...), Mouvements patriotiques, Culte, Économie (Emploi et PME), Enseignement, Embellissement de la commune et Tourisme, A.L.E. Titres-Services.

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidiés, Information citoyenne, Patrimoine.

Travaux (éclairage public, électricité, déneigement...), Égouttage, Cours d'eau, Jeunesse, Sports et loisirs, Mouvements associatifs, Culture.

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Énergie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Égalité des chances.

CPAS et affaires sociales, Aînés, Personnes handicapées, Pension, Petite enfance.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél.: 085-61 12 31 - Fax: 085-61 31 28 Directeur Général: François Migeotte

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend.: 8 - 12 h + Merc.: 13 - 16 h

Sam.: 9 - 12 h

Urbanisme: idem sauf le samedi

Services

État Civil : 085-82 44 55 Population : 085-82 44 54 Comptabilité : 085-82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre : 085-82 44 52

Cartes d'identité : 085-82 44 51

Urbanisme Environnement : 085-82 44 57

085-82 44 56

A.L.E.

Madame Fabienne Richard Tél.: 085-82 44 60

Titres-Services d'Ohey

Madame Solange Dijon Tél: 085/82 44 66 titres-services@ohey.be

Nature et Forêts

Agent des forêts : Sebastien Delaitte,

Tél.: 0497/73.68.60

C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey

Tél.: 085-61 19 91 - Fax: 085-84 69 87 Président: Dany Dubois 0477/66 22 51

Permanences

Sociales: Mardi: 13-16 H, Vendredi: 9-12 H

• Alloc. Chauffage : Jeudi : 13-15 H

Alloc. Pers. handicapées et Pension : Lundi : 13-16 H
Recharge Compteur à budget : Tous les jours de 9-12H

Enseignement communal

OHEY I - Evelette: 085-61 11 53

Perwez: 085-61 14 61

OHEY II - Ohey maternelle: 085-61 29 38

Ohey primaire: 085-61 12 89

Haillot: 085-61 17 00

Retrouvez toutes les informations de contact sur notre site Internet: www.ohey.be

INF' OHEY JUILLET 2017

EDITORIAL



Chères Oheytoises, Chers Oheytois,

À l'aube des vacances d'été, je vous souhaite tout d'abord de profiter pleinement de ce temps de repos. Je saisis également l'occasion de cet éditorial pour féliciter tous les étudiants qui ont réussi leur année scolaire. Quant à ceux qui ont une deuxième cession, je leur souhaite d'ores et déjà bonne chance.

Au niveau communal, l'administration fonctionnera avec du personnel restreint durant les mois de juillet et août. Pour ma part, je serai absent du 19 au 26 août. Quant à mes permanences, elles seront suspendues du 21 juillet au 31 août. Je vous remercie pour votre compréhension.

En ce qui concerne les finances communales, mon collège et moi-même nous nous sommes réjouis de la clôture du compte 2016 avec un boni de l'ordre de 255.000 €, grâce en grande partie au versement par l'état fédéral du retard de payement des impôts pour les exercices 2014 et 2015. Toutefois, la vigilance reste de mise.

En ce qui concerne les travaux routiers, le chantier de réfection des rues Godin et Drailly est enfin terminé. Je tiens particulièrement à remercier tous les riverains pour leur patience. Depuis début mai, et ce, jusque fin août la traversée d'Ohey (rue de Ciney) subit elle aussi, un lifting, puisque son revêtement sera entièrement remplacé. Il s'agit ici d'un chantier régional. Nous ne sommes donc pas responsables des désagréments occasionnés par ce chantier. D'ores et déjà, merci à toutes et à tous pour votre compréhension. Enfin, dans le courant du dernier trimestre 2017, débuteront les travaux de réfection des rues Saint-Pierre à Perwez et de l'Orgalisse à Jallet, mais aussi de l'égouttage de la rue St-Mort et des Essarts à Haillot, de l'extension de la Maison des Jeunes d'Evelette, de l'aménagement de la salle Isbanette et de la Tourette à Evelette et enfin de la rénovation de la Maison de Marie à Ohey.

Par ailleurs, comme les autres années, l'été sera ponctué par plusieurs activités festives organisées par les mouvements associatifs et ce, avec la collaboration et le soutien logistique des services communaux. Je pense notamment aux bals en plein air de Haillot et Jallet, aux apéros oheytois, aux festivités du 21 juillet dans le parc Rosoux, au bluebird festival organisé cette année sur le site du complexe sportif et dans le parc Rosoux également. À ces activités viennent également s'ajouter la kermesse de Haillot et les différentes fêtes des voisins et

de quartier. Sans oublier la fête à Saint-Mort le 1er week-end d'août. Le week-end des 11 et 12 novembre, 40 ambassadeurs en collaboration avec l'administration communale et le syndicat d'initiative participeront à la 3ème édition de Wallonie Week-end bienvenue. En effet, Ohey regorge de talents cachés qui méritent d'être mis en valeur. À titre d'exemple, je citerai une entreprise oheytoise qui a obtenu le label « Plus beaux parcs et jardins de Wallonie ». Si vous aussi, vous avez un talent caché ou une passion à faire découvrir, n'hésitez pas à nous contacter pour vous faire connaître. C'est avec plaisir que notre service communication réalisera un reportage qui sera diffusé dans un prochain numéro de l'Inf'Ohey. À ce propos, vous pouvez contacter François Jacob au 085 824 478 ou par mail à l'adresse francois.jacob@ohey.be.

Je profite également de cette édition estivale du bulletin communal pour remercier toutes les personnes bénévoles qui œuvrent dans le monde associatif ou pour la commune. Je pense notamment au nouveau groupe de travail qui a vu le jour il y a plusieurs mois et qui réfléchit à l'embellissement de la commune et en particulier au fleurissement de celle-ci.

Je souhaiterais enfin terminer cet éditorial en m'adressant aux seniors de notre commune pour les informer que le projet de création d'une maison de repos sur le territoire de la commune d'Ohey, projet soutenu par l'ensemble des élus (majorité et minorité) poursuit son cours. À ce sujet, mon souhait est de communiquer régulièrement sur ce projet. Comme vous pourrez également le découvrir en parcourant les pages suivantes, une Oheytoise décédée il y a quelques mois a décidé de créer un fonds par l'intermédiaire de la Fondation Roi Baudouin destiné à soutenir des projets à destination des aînés oheytois. Il s'agit du fonds « Anne-Joseph GALER ». Permettez-moi donc de remercier à titre posthume cette généreuse donatrice. Ce fonds sera administré par un comité de gestion en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin.

Bonne lecture et bonnes vacances à toutes et à tous !

Christophe Gilon Votre Bourgmestre

Séance du Conseil communal du jeudi 23 mars 2017

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le Bourgmestre informe le conseil que la Commune de Ohey vient de voir sélectionné son dossier de candidature à la labellisation de son Espace Public Numérique (EPN). Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec le CPAS et la Maison des jeunes d'Evelette et s'adressera au public cible suivant :

- · Les personnes économiquement fragilisées ;
- · Les aînés
- · Les jeunes

L'animation, dont les modalités pratiques doivent encore être affinées, devrait être assurée par des bénévoles et/ou l'animateur de la Maison des jeunes chargés de la décentralisation à Haillot. Le local de la maison des générations accueillera cet EPN.

La Commune percevra un subside en équipement de 8.000 €, qui ouvrira l'accès à de nouveaux subsides visant eux l'animation de la structure.

■ PROPOSITION DE CONVENTION ENTRE LE BEP ET LA COMMUNE D'OHEY - POUR LE PROJET DE MAISON DE REPOS/RÉSIDENCE SERVICES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil décide :

D'approuver la convention, relative à l'assistance de maîtrise d'ouvrage en vue d'élaborer une maison de repos comprenant une résidence services.

■ ENSEIGNEMENT PLAN DE FORMATION COLLECTIVE ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 PLAN TRIENNAL 2017-2020

À l'unanimité, le Conseil décide :

D'approuver le Plan de formation collective comme défini par nos écoles; avec comme objectif au terme des trois ans :

- Priorité n°1 pour l'année 2017-2018 : Projet d'établissement.
- Priorité n°2 pour l'année 2018-2019: Formation des enseignants face aux élèves en difficultés d'apprentissage.
- Priorité n°3 pour l'année 2019-2020: Nouvelles technologies au service de l'enseignant et de l'élève.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE- CRÉATION D'UNE ZONE STRIÉE DANS LE CARREFOUR DE LA RUE DU PILORI ET CHEMIN DE TAHIER-APPROBATION

À l'unanimité le Conseil décide :

Une zone striée est créée rue du Pilori des deux côtés du débouché qu'elle forme à son carrefour avec le chemin de Tahier et le chemin de Marchin.

La mesure sera matérialisée par les marques blanches prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1^{er} décembre 1975.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - DEPOSE - MINUTE RUE DU MOULIN A HAILLOT.

À l'unanimité, le Conseil décide :

Le stationnement est interdit rue du Moulin à Haillot sur une longueur de 12 mètres le long du chemin pédestre menant à l'école de Haillot. Une zone d'évitement d'une longueur de 8 mètres et réduisant la largeur de la chaussée à 4 mètres est tracée rue du Moulin à Haillot de part et d'autre de la zone de 12 mètres déterminée à l'article 1er du présent règlement.

La mesure sera matérialisée par les marques blanches prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.

■ PATRIMOINE - VENTE D'UNE PARCELLE A HAILLOT - ROUTE DE NALAMONT -SECTION B N° 231W4 -RÉÉVALUATION DE LA VALEUR DU BIEN

À l'unanimité, le Conseil décide :

De fixer le nouveau prix de vente de la parcelle Route de Nalamont cadastrée Haillot section 2B 231W4 à 39.000 €.

■ TRAVAUX - LOCATION LONGUE DURÉE DE 2 CAMIONNETTES AVEC OPTION D'ACHAT EN FIN DE LOCATION

Par 8 voix pour, 0 contre et 5 abstentions, le Conseil décide :

D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Location longue durée de 2 camionnettes avec option d'achat en fin de location". Le montant estimé s'élève à 29.338,84 € hors TVA ou 35.500,00 €, 21% TVA comprise.

■ TRAVAUX - MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE CHALEUR SUR CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE -MISSION DE COORDINATION

À l'unanimité, le Conseil décide :

D'approuver le contrat de coordination sécurité et santé dans le cadre de chantiers temporaires ou mobiles pour l'ouvrage situé sur le territoire de la Commune d'OHEY et se rapportant à la mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie tel que proposé par l'INASEP.

■ DÉVELOPPEMENT RURAL - CLDR - NOUVEAU MEMBRE ET DÉMISSION DE DEUX MEMBRES

Le Conseil prend acte :

De la candidature de Monsieur Michaël MARBAIX (habitant de Haillot) et de la démission de Monsieur Gérard MELOT et de Madame Geneviève CULOT.

















■ JEUNESSE - MAISON DES JEUNES D'ÉVELETTE ASBL - REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PARMI LES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL

Monsieur Freddy Lixon - Échevin ayant en charge de la Jeunesse - est désignée comme membre de droit de l'Asbl Maison des jeunes d'Évelette Asbl au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration, et ce jusqu'à la fin de la législature.

■ ASBL - SYNDICAT D'INITIATIVE -REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PARMI LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil prend acte du remplacement de Madame Marielle Lambotte par Monsieur Christophe Gilon, Bourgmestre, en sa qualité de membre du Collège communal ayant le tourisme dans ses attributions, comme membre effectif aux Assemblées générales et au Conseil d'administration de l'Asbl Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey le reste du temps de la législature actuelle.

ASBL - SYNDICAT D'INITIATIVE -DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Marielle Lambotte est désignée pour représenter la Commune d'Ohey aux Assemblées générales et au Conseil d'administration de l'Asbl Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey le reste du temps de la législature actuelle.

■ CULTE - FABRIQUE D'ÉGLISE DE HAILLOT - COMPTE 2016

À l'unanimité le Conseil approuve :

Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église de Haillot, pour l'exercice 2016, voté en séance du Conseil de fabrique 14 février 2017

* Recettes	23.152,61 €
* Dépenses	22.447,97 €
* Boni	704,64 €

Le supplément à charge de la Commune s'élève à 10.917,41 €.

■ CULTE - ÉGLISE PROTESTANTE DE SEILLES - COMPTE 2016

A l'unanimité le Conseil approuve ;

le compte de l'établissement culturel de l'église protestante de Seilles, pour l'exercice 2016

* Recettes	21.509,63 €
* Dépenses	16.850,48 €
* Boni	4.659,15 €

Le supplément à charge de la Commune s'élève à 0,00 €.

■ PUBLIFIN SCIRL - POINTS INSCRITS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2017

À l'unanimité, le Conseil décide ;

De voter contre l'ensemble des points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de la société PUBLIFIN convoquée en date du 30 mars 2017.

QUESTIONS DES CONSEILLERS.

- Une question est posée concernant le curage des fossés et la nécessité de prévoir de déboucher les traversées et têtes d'aqueduc, ce qui est effectivement prévu au niveau du service travaux ;
- Une question est posée concernant la propreté des voiries et accotements qui reste un point noir du fait du comportement incivique de certains, étant précisé que le SPW a créé une cellule Bewap à cet effet et que la Commune d'Ohey participe aux actions qu'elle met en œuvre, comme l'action propreté prévue ce 25 mars 2017 et que la Commune vient également d'engager un PTP supplémentaire dans ce cadre. Un point d'attention concerne également les divers trafics liés au parc à conteneur (dépôt par les particuliers et évacuation par le BEP) avec des mesures à envisager pour garantir que les remorques et conteneurs disposent bien de filet par exemple ;
- Une question est posée concernant le démontage des anciens poteaux d'éclairage du club de football de Jallet, étant précisé que le travail, après contact avec l'AIEG, a été confié à une firme de Ciney, l'endroit de stockage devant encore être identifié;
- Monsieur le Conseiller Marcel Deglim informe le Conseil qu'il siègera dorénavant comme conseiller indépendant PS et qu'il est démissionnaire de plein droit de tous les mandats dérivés qu'il exerçait comme représentant d'IdOhey.

Séance du Conseil communal du jeudi 27 avril 2017

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le Bourgmestre informe le conseil communal que le Ministre Dermagne a signé la promesse ferme de subside pour le terrain de football synthétique d'Ohey pour un montant de 569.000 €. Le nouveau terrain devrait être opérationnel à l'issue de la prochaine trêve footballistique. Il est encore précisé que l'ouverture des soumissions est prévue le 16 mai 2017 et qu'une antenne Proximus sera installée sur un des poteaux d'éclairage afin d'améliorer la couverture du réseau de téléphonie.

■ AIEG - INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DU RÉSEAU

M. Kadari, Ingénieur Responsable technique à l'AIEG expose au conseil communal les motifs des micro-coupures dont se plaignent divers citoyens (intempéries, manipulations du gestionnaire du réseau, agressions externes...).

Il précise l'ensemble des mesures prises ces dernières années afin d'en limiter au maximum la fréquence (dont enfouissement des lignes, élagages, bouclage des circuits chaque fois que cela est possible), un investissement de près de 6 millions en 7 ans ayant été consenti à cet effet.

Il est proposé d'analyser les possibilités de prévenir les citoyens par SMS, via un système interne à l'AIEG à mettre en place ou via BEALERT.













Vente et réparation de vélos électriques Peugeot et Diamond Vente de voitures neuves et d'occasions du Lion

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h Samedi de 8h à 12h graux.ohey@peugeot.be

OHEY Rue du Moulin, 28 - 085 61 22 96



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE -RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2016 **DE LA COMMISSION LOCALE POUR L'ÉNERGIE**

Le conseil communal prend acte du rapport annuel d'activités 2016 de la Commission locale pour l'Énergie.

■ CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE -**DÉMISSION DE MADAME ANNE FONTINOY EN QUALITÉ DE CONSEILLÈRE AU CPAS**

Le conseil communal prend acte de la démission de Madame Anne FONTINOY en qualité de Membre du Conseil du Centre Public d'Action Sociale. Le conseil communal lui adresse ses sincères remerciements pour son engagement au service des citoyens d'Ohey.

■ CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - PRÉSENTATION PAR LE GROUPE ÉCHO DE MADAME MIGUELLE LEBRUN COMME CANDIDATE EN VUE DE POUR-**VOIR AU REMPLACEMENT DE MADAME** ANNE FONTINOY - CONSEILLÈRE **DÉMISSIONNAIRE DU CPAS**

Le groupe EChO a présenté la candidature de Madame Miguelle LEBRUN pour remplacer Madame Anne FONTINOY;

Monsieur le Président du Conseil communal déclare Madame Miguelle LEBRUN, domiciliée Rue de Libois, 138/B à 5350 Évelette, élue Conseillère de l'Action Sociale.

Conformément à l'article 15 de la Loi organique. Madame Miguelle LEBRUN achèvera le mandat de Madame Anne FONTINOY.

■ MOBILITÉ - RÉDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES GUICHETS DE LA **GARE D'ANDENNE - MOTION**

Considérant que le transport par train est un mode de déplacement particulièrement efficace et utile notamment pour les travailleurs et les étudiants et il constitue une solution de mobilité à privilégier;

Considérant que de nombreux Oheytois, jeunes et moins jeunes, prennent quotidiennement leur train à la gare d'Andenne, la plus proche de notre commune;

Considérant qu'en 2015, la gare d'Andenne enregistrait en moyenne 1.584 montées quotidiennement en semaine, 451 le samedi et 430

Considérant que la gare d'Andenne a été entièrement rénovée et que de nouveaux aménagements allongeant notamment les quais viennent encore d'être faits ;

Considérant que depuis le 1er mars 2016, les guichets de la gare d'Andenne ne sont plus accessibles qu'à partir de 6h00 et jusqu'à 13h15 en semaine et de 7h15 jusqu'à 14h30 le Week-end;

Considérant qu'INFRABEL a rassemblé ses équipes de signalisation à Namur, ne laissant plus d'agents à Andenne alors que ceux-ci assuraient la fermeture du Hall en soirée ;

Considérant que le Ministre de la Mobilité, interrogé à la Chambre, s'est dit ouvert à une concertation avec les autorités communales pour que des solutions puissent être trouvées pour maintenir l'accès au hall de la gare au-delà de 13h15;

Considérant qu'à Ciney et Dinant, des solutions ont été dégagées pour éviter la fermeture pure et simple du hall en même temps que les guichets; À l'unanimité des membres présents ;

Le Conseil communal:

Déplore que les guichets et le hall de la gare soient fermés dès 13h15 Déplore que la SNCB n'ait pas entrepris de concertation préalable ni avec les usagers, ni avec les autorités des communes concernées. Et décide de solliciter auprès de la SNCB une réouverture du hall de la

gare au-delà de 13h15 en semaine et au-delà de 14h30 le Week-end.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION **ROUTIÈRE- MISE EN SENS UNIQUE** D'UN TRONÇON DE LA RUE CHUBRIN

À l'unanimité, le Conseil décide:

La circulation est autorisée à tout conducteur (à l'exception des cyclistes) sur le tronçon de la rue Chubrin à Jallet uniquement dans le sens rue Saint-Martin vers le chemin de Libois.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE : RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION **ROUTIÈRE- ZONE 50KM/H TRONÇON** DE LA RUE PONT DE JALLET À JALLET

À l'unanimité, le Conseil décide :

De créer une zone de la rue Pont de Jallet dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h.

PATRIMOINE - LOCATION DE CHASSES **COMMUNALES - ARRÊT DU CAHIER** GÉNÉRAL DES CHARGES ET DE SES **ANNEXES**

À l'unanimité, le Conseil approuve :

- le cahier général des charges tel que repris dans cette délibération.
- de faire approuver par un prochain Conseil Communal l'attribution des lots

TRAVAUX DE RÉFECTION **DES CHEMINS AGRICOLES Nº 6** (TIGE DU CHENU) À JALLET ET N° 10 (RUE PONT DE JALLET) À GOESNES

À l'unanimité, le Conseil décide :

Article 1 : de ratifier la décision du Collège communal du 25 janvier 2016 approuvant l'avenant n° 1 au montant de 8.264,88 € hors TVA, soit 10.000,50 € TVAC (7,49 % du montant de l'attribution) et la prolongation du délai de 10 jours ouvrables, la motivation étant la pose de filets d'eau et d'un avaloir rue Pont de Jallet pour renvoyer les eaux de ruissellement dans le ruisseau.

Article 2 : de ratifier la décision du Collège communal du 25 janvier 2016 approuvant la modification unilatérale n° 1 au montant de 15.200,00 € hors TVA, soit 18.392,00 € TVAC 13,78 % du montant de l'attribution) et la prolongation du délai de 10 jours ouvrables, la motivation étant l'amélioration du réseau de mobilité lente et par la même occasion faciliter l'accès aux bâtiments de l'Entreprise HAMPERT SPRL pendant la réalisation de la route en béton.







Réflexologie plantaire Massage global relaxant Massage femme enceinte Drainage lymphatique Lympo-énergétique Reiki

Bilan en Fleurs de Bach Huiles essentielles et macérats de bourgeons

Ingrid SACRE www.massotherapeute-sacre.be

Rue Brionsart, 139 - 5350 OHEY 0475/348 293



Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 • 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 • 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be





Rue Brionsart, 139 - 5350 **OHEY** Tél./Fax 083/67.82.57 - Gsm 0476/71.06.29



■ JEUNESSE - ORGANISATION D'UNE PLAINE DE VACANCES DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2017 - MODALITÉS

À l'unanimité, le Conseil décide :

Article 1:

D'organiser, pour les enfants de l'entité – âgés entre 2,5 ans et 14 ans – une plaine de vacances à Ohey, d'une durée de 3 semaines. Celle-ci se déroulera du lundi au vendredi, entre 09 et 16 heures. Toutefois une garderie sera organisée avant 9h et après 16h suivant les modalités à définir par le Collège communal.

Article 2:

De fixer la quote-part des parents ou tuteurs à :

- * 35,00 € par semaine pour le 1er enfant
- * 25,00 € par semaine pour le 2^{ème} enfant
- * 80,00 € maximum à partir du 3^{ème} enfant par semaine et par famille

Le paiement se fera anticipativement sur le compte communal : BE 62-09100053-6761 au moins deux semaines avant le début de la Plaine de vacances.

Article 5:

Le personnel occupé dans le cadre de ses activités sera rémunéré comme suit :

* Directeur/trice de plaine : 16 €/heure

Dans le cas d'un engagement sous contrat à titre contractuel subventionné (APE, Activa ou autres) et sur base de la détention d'un graduat.

* Responsable en psychomotricité : 12 €/heure * Responsable sportif diplômé : 12 €/heure * Animateur/trice d'ateliers : 12 €/heure * Moniteur/trice : 9 €/heure

Majoré de 0,71 €/heure aux personnes qui suivent ou ont suivi la formation de l'École des Cadres de la Province de Namur

* Aide-moniteur/trice : 7 €/heure

Article 10:

La plaine de vacances utilisera les locaux des écoles, du hall sportif communal ainsi que les plaines de jeux.

Le car communal servira aux déplacements internes dans la commune et aussi externes vers la piscine, Chevetogne ou d'autres lieux désignés par le Collège communal en vue du bon déroulement de la Plaine de vacances.

Article 11:

Le Collège pourra intégrer dans son programme de « Plaine de vacances », les stages d'été organisés par les groupements reconnus par la Commune d'OHEY, afin de procéder à une promotion de ces stages et d'assurer une parfaite coordination entre les différentes activités proposées aux jeunes de l'entité.

Il pourra aussi organiser la plaine de vacances en créant des ateliers (nature,pêche,création...) fonctionnant par semaine.

■ CULTURE - CENTRE CULTUREL D'ANDENNE - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PARMI LES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL

À l'unanimité, le Conseil:

Désigne Monsieur Freddy Lixon – Échevin ayant en charge la culture comme membre de droit du Centre Culturel d'Andenne au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration.

■ IMIO - DÉSIGNATION PROPORTION-NELLE DES CINQ RÉPRESENTANTS DE LA COMMUNE D'OHEY AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES JUSQU'À LA FIN DE LA LÉGISLATURE 2013-2018

Considérant l'affiliation de la Commune d'Ohey à l'Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle (IMIO) ; Les 5 représentants de la Commune d'Ohey sont :

- a) Pour les groupes EChO-ECOLO majoritaires au sein du Conseil Communal
- Hubrechts René
- Lambotte Marielle
- Gilon Christophe

b) Pour le groupe id Ohey - minoritaire au sein du Conseil Communal

- Depaye Alexandre
- Hontoir Céline

■ CULTE - FABRIQUE D'ÉGLISE DE FILÉE - COMPTE 2016

À l'unanimité, le Conseil approuve :

Le compte de la Fabrique d'église de Filée, pour l'exercice 2016, voté en séance du Conseil de fabrique 28 mars 2017.

* Recettes	16.877,81 €
* Dépenses	12.891,65 €
* Excédent	3.986,16 €

Le supplément à charge de la Commune s'élève à 5.218,83 €.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

Il est précisé que :

- Les travaux d'aménagement de la nationale Andenne-Ciney qui ont débuté le 2 mai 2017 se dérouleront en 3 phases comme précisé dans le toute-boîte adressé à la population, qu'il ne s'agit pas d'un chantier communal et que les commerces resteront accessibles pendant la durée des travaux.

Ce bulletin communal est réalisé par



Pour paraître dans le prochain Info'Ohey, contactez

Marie-France Dupont 081/32 78 81 marie-france.dupont@vlan.be



DANS VOTRE RÉGION: OHEY, GESVES, COUTISSE ET PEU D'EAU DEPUIS PLUS DE 28 ANS...



GUILLAUME M.-Christine: 0475/89 30 12 ARNOLD Ingrid: 0475/87 36 70

et leur équipe à votre service pour vos soins: toilette, injection, pansements (post-opératoire, escarre, ulcères... stomie) collaboration avec les soins palliatifs)

VOUS AVEZ L'ÉNERGIE?

NOUS AUSSI! ALORS, PARLONS-EN!

En 2012, la commune d'Ohey signait la première *Convention des Maires** visant à réduire de 20% des émissions de **gaz à effet de serre** (GES) sur son territoire à l'horizon 2020. Maintenant la commune souhaite s'engager pour atteindre une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % au minimum d'ici 2030.

Vous connaissez ces gaz, ce sont ceux qui contribuent au changement climatique et dont, de par le monde, on voit déjà les effets : sécheresses, orages et pluies violentes, tsunami...

Les sources de ces émissions ? le transport, le chauffage, le logement... Des solutions pour réduire cela ? Oui, il y en a et elles s'appellent économies d'énergie (via notamment l'isolation), recours aux énergies renouvelables... et tant d'autres que vous connaissez certainement. La commune est en train d'élaborer à l'aide de consultants un plan pour réduire les émissions de notre commune de 40%.

Vous avez des envies pour l'énergie ? Nous avons besoin de vous !

Dans ce plan, il est prévu de créer un **comité de pilotage** chargé de donner son avis sur le projet de plan et, une fois adopté, du suivi de sa mise en œuvre et de son adaptation ou actualisation dans le temps en fonction des spécificités de la commune.

Vous avez des idées pour l'énergie, vous avez envie d'en savoir plus et d'améliorer votre quotidien ou encore, vous avez une expertise en la matière ? Rejoignez-nous au sein de ce comité! Posez votre candidature via le conseiller énergie, Marcel Haulot, soit en envoyant un mail à marcel.haulot@ohey.be ou en téléphonant au 085/61 12 31.



Plus d'informations:

- Françoise ANSAY Echevine de l'Énergie : 0478/22.80.60 francoise.ansay@ohey.be
- Marcel Haulot Conseiller Énergie : 085/61.12.31 marcel.haulot@ohey.be
- *La convention des maires, ce sont des centaines de communes européennes qui s'engagent sur cette même voie : contribuer à diminuer leur impact sur les changements climatiques. Plus d'infos sur **www.conventiondesmaires.org**.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE AU CENTRE DES TRAVAUX

La Commune d'Ohey met en vente un lot de bois de chauffage actuellement stocké en vrac au centre des travaux.

Les personnes intéressées sont invitées à remettre offre par écrit à l'administration communale : 80, place Roi Baudouin - 5350 Ohey pour le 31 août 2017.

Pour visualiser le lot, merci de prendre contact avec Mme Florence Janne, cheffe des travaux au 0497/47.92.62





Séance du Conseil communal du mercredi 31 mai 2017

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le conseil est informé de l'approbation par le Ministre Collin de l'adjudication pour les aménagements de cœur de village à Évelette à hauteur de 892.281 € dont 592.502 € subsidiés.

Le chantier de Draily-Godin a pris du retard lié non seulement à la SWDE mais également plus récemment à la firme qui a rappelé ses machines pour des chantiers à Anvers. Malgré cela, la Commune a obtenu que la première couche de tarmac soit posée ce vendredi 2 juin 2017.

■ FINANCES - COMPTE 2016

(Voir article spécial)

À l'unanimité, le Conseil approuve:

Le compte communal 2016 établi aux montants suivants :

* Recettes nettes	5.529.306 €
* Engagements de dépenses	5.274.182 €
* BONI	255.124€

■ FINANCES - MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°01/2017 (Voir article spécial)

Par 10 voix pour, une voix contre et 3 abstentions, le Conseil approuve la modification budgétaire ordinaire n° 01 de l'exercice 2017 :

Budget ordinaire

	SELON LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION		
	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3
D'après le budget initial ou la précédente modification	5.737.610,82	5.727.723,99	9.886,83
Augmentation de crédit (+)	321.985,10	266.859,85	55.125,25
Diminution de crédit (+)	-45.000,00	-130.025,84	85.025,84
Nouveau résultat	6.014.595,92	5.864.558,00	150.037,92

Le budget extraordinaire est approuvé par 10 oui et 4 abstentions.

■ CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - COMPTE 2016

Le Conseil à l'unanimité approuve :

Le compte budgétaire ordinaire et extraordinaire du Centre Public d'Action Sociale d'OHEY pour l'exercice 2016 :

* Recettes	1.158.561 €
* Engagements de dépenses	1.137.372 €
* BONI	21.189 €

■ FINANCE - OCTROI D'UN PRÊT D'AIDE EXTRAORDINAIRE AU TRAVERS DU COMPTE CRAC SANS INTERVENTION RÉGIONALE POUR PERMETTRE AUX COMMUNES LA PRISE EN CHARGE DES ARRIÉRÉS DE FINANCEMENT DES SERVICES D'INCENDIE

Attendu que la Commune d'Ohey a dû budgéter et payer en décembre 2013 la somme de 204.194 € puis en décembre 2014 la somme de 166.572 € pour le solde des redevances définitives pour les années 2007 à 2013 soit 370.766 € en plus des 70.000 € versés annuellement

Attendu que la Commune d'Ohey a dû budgéter et payer en 2015 d'une part la redevance définitive 2014 pour un montant de 192.722,53 € et d'autre part, la redevance définitive 2015 pour un montant de 190.521,83 € soit 383.243 € en tout sur la même année 2015.

À l'unanimité, le Conseil décide :

De solliciter l'octroi d'un prêt d'aide extraordinaire au travers du compte CRAC d'un montant de 150.000,00 € d'une durée maximale de 10 ans pour permettre à la Commune d'Ohey de supporter des charges du passé dues au fonctionnement des services d'incendie.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE -ACTUALISATION DU CADRE PERSONNEL STATUTAIRE ET CONTRACTUEL

À l'unanimité, le Conseil approuve :

Le cadre du personnel à 30 statutaires et 13 contractuels soit 43 Equivalents Temps Plein.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE COLLABORATION COMMUNE /
PROVINCE - CONVENTION RELATIVE
À L'AIDE À L'ENTRETIEN DES COURS
D'EAU NON NAVIGABLES
DE 3^{IEME} CATÉGORIE -

À l'unanimité, le Conseil approuve :

La convention relative à l'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie entre la Province de Namur et la Commune d'Ohey.

La présente convention a pour objet l'aide aux communes en matière d'entretien des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie.

Cette aide est apportée par la Province de Namur via son Service Technique provincial.



■ PCDR – VICIGAL- AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE AU CŒUR DU CONDROZ NAMUROIS - PROJET TRANSCOMMUNAL - MISSION D'AUTEUR DE PROJET -CONTRAT DE COORDINATION SÉCURITÉ ET SANTÉ - INASEP

Le Conseil, à l'unanimité décide :

D'approuver le contrat d'étude et le contrat de coordination sécurité et santé relatif à la mission particulière d'études confiées à l'INA-SEP pour la Commune d'Ohey en collaboration avec les communes d'Assesse, Gesves et Yvoir - Les Maitres d'ouvrage - pour l'aménagement d'une voie verte au cœur du Condroz namurois - VICIGAL, tels que proposées par l'INASEP.

■ SÉCURITÉ PUBLIQUE - PROPOSITION DE CONVENTION ENTRE LE SPF INTÉ-RIEUR ET LA COMMUNE D'OHEY - AFFILIATION À LA CENTRALE DE MARCHE DU SPF INTÉRIEUR POUR LA LIVRAISON D'UN PORTAIL INTERNET POUR L'ALERTE ET L'INFORMATION À LA POPULATION : BE-ALERT

Considérant qu'un moyen d'alerter la population en cas d'urgence est fondamental dans la gestion de crise ;

Le Conseil, unanime approuve :

La convention entre le SPF intérieur et la commune d'Ohey pour l'affiliation à la centrale de marché du SPF intérieur pour la livraison d'un portail internet pour l'alerte et l'information à la population : BE-ALERT.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE - RUE DU TILLEUL ET RUE DE L'HARMONIE

À l'unanimité, le Conseil décide :

Article 1:

Deux zones d'évitement d'une longueur de 12 mètres sont tracées rue du Tilleul afin de réduire la largeur de la chaussée à 4 mètres.

Article 2:

Le stationnement est interdit rue du Tilleul du côté des immeubles à numérotation impaire, sur une longueur de 6 mètres avant son accès vers la maison Rosoux.

Article 3:

Une zone d'évitement d'une longueur de 6 mètres est tracée rue du Tilleul avant l'emplacement de 6 mètres déterminé à l'article 2 du présent règlement.

Article 4:

Deux bandes de stationnement de 2 mètres au moins de largeur sont délimitées rue du Tilleul sur la chaussée parallèlement au trottoir.

Article 5:

Deux zones d'évitement d'une longueur de 8 mètres sont tracées rue du Tilleul de part et d'autre des zones de stationnement.

Article 6:

Neuf emplacements de stationnement sont délimités par des marques de couleur blanche perpendiculairement rue du Tilleul sur le parking devant la maison Rosoux.

Article 7:

Deux emplacements de stationnement sont délimités par des marques de couleur blanche longitudinalement rue de l'Harmonie de part et d'autre du calvaire.

■ PATRIMOINE - ACTUALISATION DU RÈGLEMENT COMMUNAL RELATIF À LA PRATIQUE DE LA PÊCHE DANS LES ÉTANGS OU PARTIES D'ÉTANGS PROPRIÉTÉS COMMUNALES

À l'unanimité, le Conseil décide :

<u>Article 1</u>: que le présent règlement abroge et remplace celui adopté le 24/02/1992.

Article 2 : d'approuver le nouveau règlement.

■ TRAVAUX - TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS AGRICOLES N° 6 (TIGE DU CHENU) À JALLET ET N° 10 (RUE PONT DE JALLET) À GOESNES -DÉCOMPTE FINAL DE L'ENTREPRISE

Le Conseil, unanime, décide :

D'approuver le décompte final du marché "Travaux de réfection des chemins agricoles n° 6 (Tige du Chenu) à Jallet et n° 10 (rue Pont de Jallet) à Goesnes", rédigé par l'auteur de projet, SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL, Chaussée de Charleroi 85 à 5000 NAMUR, pour un montant de 125.876,45 € hors TVA ou 152.310,51 €, 21% TVA comprise.

■ TRAVAUX - ÉGOUTTAGE DE LA RUE CHUBRIN À JALLET - PLACEMENT D'UNE CANALISATION REPRENANT LES TROP PLEIN DES STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLES DES RIVERAINS ET DES EAUX DE RUISSELLEMENT – AVENANT 2 -

Le Conseil décide :

D'approuver l'avenant 2 du marché "EGOUTTAGE DE LA RUE CHUBRIN À JALLET - PLACEMENT D'UNE CANALISATION REPRENANT LES TROP PLEIN DES STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLES DES RIVERAINS ET DES EAUX DE RUISSELLEMENT" pour le montant total de 7.032,00 € hors TVA ou 8.508,72 €, 21% TVA comprise.

■ TRAVAUX – TRAVAUX DE CONSTRUC-TION ET D'AMÉNAGEMENT D'UNE ANNEXE À L'ÉCOLE DE HAILLOT POUR LE MATÉRIEL DU TENNIS DE TABLE ET DE GYMNASTIQUE DE L'ÉCOLE -APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Le Conseil, unanime, décide :

D'approuver le cahier des charges N° 2017-293 et le montant estimé du marché "TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT D'UNE ANNEXE A L'ÉCOLE DE HAILLOT POUR LE MATÉRIEL DU TENNIS DE TABLE ET DE GYMNASTIQUE DE L'ÉCOLE", établis par le SERVICE DES TRAVAUX. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges.

Le montant estimé s'élève à 28.284,91 € hors TVA ou 29.982,00 €, 6% TVA comprise.

■ ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - REMPLACEMENT DE L'ÉCHEVIN EN CHARGE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Conseil, prend acte du remplacement de Madame Marielle Lambotte par Monsieur Christophe Gilon - membre du Collège chargé de l'instruction publique - au sein de la Commission Communale de l'Accueil jusqu'à la fin de la législature 2013 - 2018;

■ CULTE - FABRIQUE D'ÉGLISE D'ÉVELETTE - COMPTE 2016

À l'unanimité le Conseil arrête :

Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église d'Évelette, pour l'exercice 2016, voté en séance du Conseil de fabrique 21 avril 2017 est approuvé.

Le résultat final exprime un boni de 28.851,18 \in ; Le supplément à charge de la Commune s'élève à 0,00 \in .

■ CULTE - FABRIQUE D'ÉGLISE DE PERWEZ - COMPTE 2016 -APPROBATION

À l'unanimité, le Conseil arrête :

Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église de Perwez, pour l'exercice 2016, voté en séance du Conseil de fabrique 25 avril 2017 est approuvé

Le résultat final exprime un boni de 5.642,97 \in ; Le supplément à charge de la Commune s'élève à 6.708,65 \in .



STATISTIQUES DU BEP

DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTE PARC À CONTENEURS

Collectes en porte à Ohey + bulles à verre. Statistiques 2016

• Déchets ménagers :

427 T soit 85 kg / hab. contre 115 kg Province Namur

• Déchets organiques :

152 T soit 30 kg / hab. contre 23 kg Province Namur

• Papiers-cartons:

150 T soit 30 kg / hab. contre 41 kg Province Namur

• PMC

106 T soit 21 kg / hab. contre 18 kg Province Namur

Verre (bulles)

148 T soit 29 kg / hab. contre 29 kg Province Namur

Parcs à conteneurs d'Ohey

Fréquentations:

39.600 en 2016 contre 36.300 en 2015 soit 9% en plus. L'ensemble des parcs à conteneurs géré par le BEP en Province de Namur a connu une fréquentation en 2016 de 1.255.000 personnes contre 1.224.000 en 2015 soit 2,5% en plus.

BIENTÔT UNE BOÎTE À LIVRES À HAILLOT!

Le comité des parents de l'école d'Haillot a le plaisir de vous annoncer l'installation de sa boîte à livres sur le site de l'école d'Haillot.

Créée avec le soutien de l'équipe éducative et décorée par les enfants, elle sera inaugurée officiellement en septembre.

En attendant, elle sera opérationnelle dès la mi-juillet.

Où la trouver?

Devant l'enceinte de l'école d'Haillot.

Pour qui?

Pour tous, petits et grands! Ecoliers ou pas, Haillotois ou promeneurs, lecteurs assidus ou en devenir.

Comment ça marche?

Vous pouvez emporter les livres qui vous plaisent, mais aussi y déposer ceux que vous souhaitez faire voyager.

FINANCES COMMUNALES

Modification budgétaire n° 1 mai 2017 Rapport de l'échevin des finances

BUDGET ORDINAIRE

Recettes: 5.737.610 € (budget 2017)

+ 276.985 € (321.985 - 45.000 (MB)) = 6.014.595 €

Dépenses: 5.727.724 € (budget 2017)

+ 136.834 € (266.859 - 130.025 (MB)) = 5.864.558 €

Soit un boni général de 150.037 €

À l'exercice propre : Il y a un BONI de 18.020 €.

Premières impressions:

La situation financière de la commune d'Ohey est devenue plus favorable sans toutefois verser dans une béate euphorie. Voici quelques indices positifs :

- Un boni au compte 2016 de 255.000 €
- Un boni aux exercices antérieurs après des années négatives
- Un boni à l'exercice propre 2017
- Un transfert de 275.000 € de l'ordinaire vers l'extraordinaire
- Une trésorerie en nette amélioration
- Des investissements très importants

A) RECETTES

Les 276.985 € de recettes en plus proviennent principalement de :

- 55.819 € boni du compte 2016 (255.123 € de boni moins 199.303 € déjà inscrits au budget)
- 8.950 de subventions ONE pour accueil extrascolaire (exercices antérieurs).
- 150.000 € Prêt d'aide exceptionnel du CRAC pour le service incendie (double paiement en 2015). C'est avec près de 2 ans de retard et sous l'insistance de l'UCVW que la R.W. a consenti d'accorder une aide bienvenue pour soulager la trésorerie des communes.
- 14.820 € (dividendes AIEG).
- 2.100 € subvention « été solidaire » dorénavant gérée par la Commune.
- 3.132 € subsides APE.
- 5.000 € Subvention EPN (Espace Public Numérique).
- 5.000 € Droit de tirage AIEG.

B) DÉPENSES

Les 136.834 € de dépenses en plus proviennent de :

- 6.735 € subsides église protestante de 2011 à 2016
- 38.599 € traitements et cotisations
- 11.464 € prestations tiers (BEP) en voirie
- 5.138 € Traitement personnel contractuel
- 5.000 € pour les bâtiments communaux dont 3.000 € pour des travaux MJ Haillot (2.000 € par Tiers et 1.000 € pour matériaux)
- 8.800 \in honoraires notamment pour essarts
- 2.431 € cotisation médecine du travail
- 31.500 € dotation de la zone de police
- 9.000 € remboursement Maison du tourisme pour le PTP chemins et sentiers.
- 9.100 € vêtements de travail (7.600 et 1.500)
- 5.050 € traitements et frais « été solidaire ». Avant la gestion était confiée au CPAS
- 2.500 € fonctionnement cimetière (columbarium)
- 13.000 € de supplément pour l'évacuation des boues et mise en décharge Classe 3.

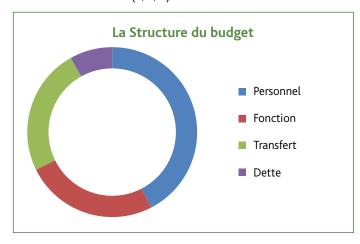
- 2.500 € car scolaire
- sont prévus 4 h de cours d'anglais supplémentaires sur fonds propres pour l'école de Haillot ; mais sans nécessité de majoration de la dépense car les crédits sont suffisants
- 5.000 € Éducateur EPN.

DÉPENSES EN MOINS

- 20.000 € prélèvement fonds de réserve pour pensions
- 3.000 € intérêts débiteurs compte courant
- 16.000 € cotisation 2^{ème} pilier (pension contractuels). Suite aux remarques des syndicats et en attendant les directives du Fédéral

La structure du budget est la suivante :

Personnel: 2.391.352 (43,6%) Fonction: 1.407.553 (25,6%) Transfert: 1.255.930 (22,9%) Dette: 430.000 (7,9,%)



Premières constatations:

- Il y a maintenant un boni aux exercices antérieurs : 407.017 € après la MB 1 avec les 150.000 € du prêt CRAC pour la zone d'incendie, Alors que précédemment il y avait un mali de 148.000 € en 2016 et même de 338.000 € en 2015.
- Notre masse salariale est élevée (43,6% du budget).
 Il suffit de regarder l'évolution des chiffres depuis 2010, et remarquer une nette limitation depuis 2013
- L'augmentation des frais de fonctionnement est encore trop importante : 54.798 €. Même s'ils sont mieux maîtrisés depuis 2013, ils doivent encore l'être davantage à l'avenir.
- Les frais de transfert augmentent fortement depuis 2013, et encore par rapport au budget initial + 38.000 € (dotation à la Zone de police : 31.500 €)
- Dette : le % de7, 9% dans le budget 2017 est intéressant, mais il augmentera à l'avenir au vu des nombreux investissements consentis depuis 2013.

Toutefois, nous avons entrepris avec Belfius une opération **« gestion active de la dette »** au vu des taux extrêmement bas actuellement sur le marché. Cette opération nous fera économiser la somme de 38.920 € d'ici 2021 dont 10.953 € en 2017 et 15.185 € en 2018.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le budget est ambitieux mais plusieurs gros projets doivent être étalés dans le temps.

Les 7.194.562 € de projets et autres dépenses (libérations de parts Inasep...) seront financés

- par 2.836.062 € de subsides (39,50%)
- par1.007.900 € du fonds de réserve (14,00%) dont par 215.000 € de subsides PIC et 275.000 € de transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire
- par 3.350.000 € d'emprunts (46,50%)

Hors balises : 1.218.670 €

• **657.000** € peuvent être comptabilisés hors balises : autorisation du Ministre en date du 23/02/2017

Maison de Marie : 275.000 € sur un projet de 350.000 € Logement à Jallet : 252.000 € sur un projet de 356.000 € Logement à Ohey : 130.000 € (acquisition)

• **561.670** € : Emprunts avant 2014 :

Égouttage et voirie Draily-Godin 191.000 €

M.J. Évelette agrandissement :

317.670 € sur 425.000 € (107.000 € du PIC 2013/2016) Maison Streel 53.000 €

1.228.832 € d'emprunts sur 2017.

Rue St Pierre Perwez
 Salle Isbanette:
 102.000 € sur 163.000 €
 sur 898.000 € avec

561.000 € de subsides du PCDR

■ Terrain synthétique Ohey: 233.970 € sur 900.000 € avec

644.030 € de subsides et 22.000 €

(fonds)

■ Réfection de la voirie rue de l'Orgalisse

331.000 €

Achat d'un camion : 110.000 €
 Marché stock 2015 : 64.984 €
 Inondations R. du Bois d'Ohey : 50.000 €

698.934 € seront réalisés en 2018

Réseau de chaleur : 260.000 € sur 910.000 € avec

650.000€

de subsides du PCDR

■ Égouttage Ch. De Dinant Haillot : 158.934 € sur 510.000 €

avec 236.000 € de la SPGE et 115.066 € du PIC 2017/2018.

Travaux de voirie PIC 2017/2018 100.000 € sur 200.000 €

■ Égouttage Ruisseau Bois d Ohey : 180.000 €

■ Compte Communal 2016 -Avis de l'échevin des finances

Le <u>service ordinaire</u> est en boni de **255.000** € contre un mali de 65.103 € en 2015.

Exercice propre (de l'année 2016):

Il faut souligner une évolution favorable:

En 2013 : il y avait un mali de 66.000 €.

En 2014 : il y a un boni de 84.000 € En 2015 : il y a un boni de 187.457 €

En 2016 : il y a un boni de **316.556** €

A) RECETTES

- a) Augmentation des recettes en provenance du Fédéral (50% des recettes du compte)
 - 395.000 € en plus par rapport à 2015 pour taxes additionnelles
 - Précompte Immob. : seulement 67.000 € en + qu'en 2013 soit 2,5% par an.
- b) **Fonds des communes :** 50.000 € en plus qu'en 2014 soit 2,2% par an. (1.164.000 €) Cela représente 21,5% du compte
- c) Subventions diverses (APE, enseignement...) 640.000 € soit 12% du compte.

B) DÉPENSES

- a) Les dépenses de personnel (2.270.000 €) ont augmenté de 35.000 €/ 2015 et 72.000 € à 2014. Cela représente 45,5% des dépenses de l'exercice propre.
- b) Les frais de fonctionnement.
 ils augmentent de 67.000 € / 2015 mais en diminution
 de 52.000 € / 2013.
 Ils représentent 1.139.000 € soit 22,8% du compte.
- c) Les dépenses de transfert (incendie, police, CPAS, F.E....) ont augmenté de 14,5% soit 155.000/ 2015 € et représentent 1.225.900 € soit 24,5% du compte.
- d) Les dépenses de dette augmentent un peu (10.000 €) et représentent 354.400 € soit 7,2% du compte.

Le service extraordinaire - Les principaux investissements :

- École de Perwez (Batifer)
- Ecole de Haillot (Tasia)
- Logement (Jallet) (Reco)
- Voirie marché stock
- · Voirie réfection (Lambry et Frère)
- Voirie : chemins agricoles Tige du Chenu et Pont de Jallet (Colas)
- · Véhicule et matériel de voirie
- Toiture de l'église de Haillot
- · Achat de columbarium
- · Voirie Draily-Godin (Viabuild) 1ère partie
- Ry de la Motte (Legros)

<u>Trésorerie</u>

La perception plus rapide des subsides, ainsi que le versement par le Fédéral des 2/3 des arriérés de l'IPP et du Préc. Immob. mettent notre trésorerie dans une situation bien plus confortable.

Les intérêts débiteurs du compte courant étaient de 12.000 € en 2013. 8.500 € en 2016 et ils le seront nettement moins en 2017.

Conclusions

La situation financière s'améliore.

Le boni général de 255.000 ainsi que le boni à l'exercice propre de 316.000 € sont des signes prometteurs.

La trésorerie s'améliore également.

En 2017, nous avons pu transférer 275.000 € de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour financer des investissements et diminuer ainsi le recours à l'emprunt.

Nos investissements sont élevés mais justifiés et nécessaires tant pour notre enseignement, que pour nos voiries, que pour la vie associative et que pour le logement.

Mais, nous ne devons pas relâcher notre effort dans la recherche des mesures d'économie entamées depuis 2013 en agissant tant sur la masse salariale que sur les frais de fonctionnement.

Comme l'écrit le Directeur Financier dans son rapport : les fournisseurs et autres entreprises sont payés à temps. Il n'y a d'ailleurs pas d'intérêt de retard au compte 2016.





STAGES D'ÉTÉ

Tu es passionné par le tennis et tu voudrais t'y essayer? Tu joues déjà et tu veux te perfectionner?

Alors, participe aux stages d'été du T.C. Grand Ohey!

Notre solution?

Des cours de qualité, un prix démocratique, l'ambiance et la convivialité assurées !

2 stages:

1 Tennis temps-plein 1 Tennis et Top Chef (cuisine)



DATES FORMULE 07 /08 -11/08

Tennis

(½ journée ou journée complète)

14/08 -18/08

Tennis-TopChef

(Journée cormplète ou ½ journée tennis)

HORAIRE

8h30 - 9h00 : Garderie GRATUITE

9h00 - 12h00 : Cours

12h00 - 13h00 : Pause de midi

13h00 - 16h00 : Cours

16h00 - 16h30 Garderie GRATUITE

PRIX:

1/2 journée : 60 €

Journée complète : 115 € (120 € pour le stage Tennis et Top Chef).

Renseignements et/ou inscription:

Sur le site intrenet : www.tcgrandohey.be

Un problème pour inscrire? Une demande de renseignement complé-

mentaires?

-> Contacter Sylvie de Wouters au 0478/24.19.94

Inscriptions au plus tard 5 jours avant le stage.

Paiement le premier jour du stage.

Votre mutuelle intervient dans les frais de stage.

Pain saucisse offert à tous les inscrits et leurs accompagnants le vendredi midi.



Le printemps s'en est allé. Il laisse derrière lui une période qui a commencé par un vent glacial et des gelées nocturnes qui nous ont surpris. Les dégâts occasionnés sur nos plantes au potager et au jardin d'agrément furent nombreux.

La saison du renouveau s'est terminée par des journées parfois trop chaudes et le début d'une belle sécheresse.

Entre ces deux périodes, vous avez peut-être eu l'occasion de flâner à la Fête des jardins organisée par le Cercle Horticole d'Ohey. Celle-ci s'est déroulée sur le site du Parc Rosoux le dimanche 7 mai.

Une dizaine d'exposants, nouveaux ou habitués de l'événement, ont fait découvrir leur savoir-faire.

Certains d'entre vous attendaient avec impatience l'ouverture de la bourse aux plantes. Là, les jardiniers, expérimentés et amateurs, ont pu dénicher la plante disparue de leur jardin ou le coup de cœur. Grâce aux beaux choix de végétaux, de nombreux amoureux des jardins ont complété les espaces libres des parterres, des massifs, du potager ou même de la pièce d'eau.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'embellissement des étales de la bourse et à la qualité et variété des plantes proposées, mais aussi aux nombreux bénévoles présents avant, pendant et après la fête.

Bonjour été!

Nos activités continuent!

Le dimanche 2 juillet un atelier art floral a été proposé à nos membres. Une passionnée des fleurs et jardins, Irène de Marcain, nous a livré toutes les ficelles pour réaliser un bouquet rond de milieu de la table.

Le dimanche 6 août, à partir de 10h30, Olivier Packu, conférencier et architecte de jardin, exposera les techniques pour rénover une pelouse.

Un événement à ne pas rater!

Le dimanche 10 septembre, Marie-France Welcher et Thierry Modave proposeront la visite de leur pépinière « Promesse d'Ombre », spécialisée en plantes d'ombre et de mi-ombre. Pour une bonne organisation et un bon accueil à la pépinière, nous vous demandons de réserver votre participation auprès de Annie Bertrand au 0498 14 63 41.

Vous souhaitez nous rejoindre?

Ou recevoir l'agenda des prochaines activités, des informations supplémentaires?

Vous pouvez nous contacter en laissant un mail sur notre adresse horti.ohey@gmail.com

Nous vous rappelons que le Cercle Horticole est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle de 7 euros.

Bon jardinage à tous! Et, pour terminer par les mots d'Uriel Dein, « Je suis né d'une graine. Mon univers a toujours été le jardin ».

RÊVER:



8° BIENNALE DE PHOTOGRAPHIE EN CONDROZ

Présentation de la 8e édition :

Tous les week-ends du mois d'août + le lundi 14 et le mardi 15 août 2017, les villages de Marchin et de Tahier, situés dans le Condroz liégeois et namurois, accueillent la 8e édition de la Biennale de photographie en Condroz intitulée « Rêver ».

À l'heure où d'aucuns voudraient nous vendre un monde sans rêve, et d'autres rêver sans le monde, notre Biennale poursuit avec ténacité sa modeste exploration des pans sensibles de l'humain, proche ou lointain.

La Biennale propose 20 expositions qui réunissent des photographes belges et étrangers, de renommée ou émergents : Didier Bizet (F), Anne-Sophie Costenoble (B), Alexandre Christiaens (B), Sian Davey (GB), Alexandra Demenkova (RUS/ISR), Jean-François Flamey (B), Karel Fonteyne (B), Anne Greuzat (F), Marc Guillaume (B), Nick Hannes (B), Xavier Istasse (B), LaKabane (B), Baudoin Lotin (B), Marie Moroni (F), Paul Nougé (B), Jacqueline Roberts (F)... dont la plupart seront présents lors de la Biennale, commentant leurs expositions, participant à des rencontres.

Un atelier photo en résidence d'une semaine est également proposé et animé par Alexandre Christiaens et Emmanuel De Meulemeester.

La Biennale est l'occasion d'un travail d'animation qui vise à récolter l'expression des habitants des communes participantes notamment à travers un stage photo à destination des adolescents et une mission photographique confiée à LaKabane, collectif de photographes liégeois.

Les lieux d'exposition:

La Biennale offre à un public familial de découvrir les richesses patrimoniales, architecturales, paysagères de Grand-Marchin et de Tahier, villages distants de 6 km.

Circuit pédestre à Grand-Marchin, huit lieux d'exposition : la « Cure » - le Centre culturel - le « Bistro » - la maison de M. et Mme Massuir - la Ferme de l'Aître de M. et Mme Masset - l'église - la maison de M. et Mme Chapelle - la cidrerie de M. Divan.

Circuit pédestre à Tahier, six lieux d'exposition : la chapelle - le château-ferme de M. et Mme Tonglet - l'ancienne forge de Mme Naomé - l'ancien four à pain de M. et Mme Stasse - le jardin de M. Bodson et Mme Counard - la ferme de M. Seron.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Du samedi 5 août au dimanche 27 août 2017, expositions ouvertes les 4 week-ends + les lundi 14 et mardi 15 août, de 10h à 19h.

Départs du parcours :

Marchin:

Centre culturel de Marchin, place de Grand-Marchin, 4.

Tahier:

Ferme Tonglet, chemin de Saint-Fontaine, 200.

Entrée: 5 € (permet de visiter toutes les expos);

1,25 € (Article 27), gratuit pour les moins de 12 ans.

Infos: Centre culturel de Marchin. 085/41.35.38 - 0499/60.30.45.





Jacquelines ROBERTS



Paul NOUGÉ

RÊVFR:

20 expositions

à Grand-Marchin et à Tahier

Lundi 14 août à 22h

Une projection nocturne proposée par Xavier Istasse et Jean-François Flamey. À la Ferme Tonglet, Chemin de Saint-Fontaine, 200 à Tahier



Didier BIZET

« L'heure de conte » proposé par la Bibliothèque Marchin-Modave L'heure du conte propose d'emmener petits et grands, au travers d'albums

Sian DAVEY

Dimanche 20 août à 14h à Tahier

sélectionnés tout spécialement pour cette occasion, pour une heure de découverte, de rire, de sourire, sur le thème du rêve. Place aux rêves quels qu'ils soient: des plus petits aux plus grands, des plus fous aux plus sages; prenons le temps de rêver ensemble!

Bienvenue à toutes et tous, dès 5 ans et n'oubliez pas que partager cette activité en famille est vivement recommandé!

Entrée libre.

Centre culturel de Marchin, 085/41.35.38.

Les 22 et 23 août, de 9h30 à 16h

Stage d'écriture intuitive et poétique :

Nous vous invitons à découvrir les différents lieux d'exposition et à laisser votre regard et votre cœur vous guider vers ce qui vous appelle, vous touche, ouvre en vous un espace d'accueil et de rencontre. Écrire « comme on respire », sans en avoir l'air, peut-être pour renouveler son souffle et ses sources, au cœur de ces expositions porteuses de poésie et de promesses, entre « infimes illusions, petites clés des songes, chroniques intimistes ou périples vers l'inconnu », ancrées dans le réel tout en « ayant la tête en l'air » (Emmanuel d'Autreppe). Une sélection de textes écrits lors de ces journées sera publiée par les éditions L'arbre à paroles au printemps 2018.

Rendez-vous au Centre culturel de Marchin:

Nous irons ensemble découvrir les différents lieux d'exposition, à Grand-Marchin et à Tahier.

Stage accessible à tous dès 16 ans, sans compétence particulière.

Animatrices: Agnès Henrard et Florence Hellin de la Maison de la poésie d'Amay.

Par journée : 20 €/12 € (demandeurs d'emploi)/2,50 € (article 27).

Pour les deux journées : 35 €/25 € (demandeurs d'emploi)/5 € (article 27).

Inscription: 0499/23.90.77, agneshenrard@yahoo.fr ou 085/31.52.32 (Maison de la poésie).

Les animations:

Diverses animations sont proposées par le Centre culturel de Marchin et des collectifs citoyens locaux.

Journées de rencontres et de lectures de portfolios, visites commentées, projection nocturne, conférence, librairie, musique, « heure du conte », atelier d'écriture, lancement du site « Brownie » par Justine Montagner (plateforme web de mise en valeur de la photographie belge)...

Boire et manger :

Le « Bistro » propose boissons et petite restauration de 10h à 20h.

Chaque dimanche et le mardi 15 août, un cuisinier ou une association de la région proposera un repas prolongeant ainsi le plaisir jusqu'à vos papilles gustatives.

Durant les jours d'ouverture de la Biennale (tous les week-ends d'août + les lundi 14 et mardi 15 août, de 10h à 19h), la Ferme Tonglet (chemin de Saint-Fontaine, 200 à Tahier) sera un des lieux d'accueil de la Biennale. Diverses associations locales y tiendront un bar. Bienvenue à tous.

Une initiative du Centre culturel de Marchin avec l'aide de ses partenaires : les Communes de Marchin et d'Ohey, les Provinces de Liège et de Namur, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Ministère de la Région wallonne, la Bibliothèque de Marchin-Modave, les Syndicats d'Initiative de la Vallée du Hoyoux et d'Ohey, les Éditions Yellow Now, 44 Gallery de Bruqes, l'École supérieure des arts de l'image le 75, la Société Libre d'Emulation de Liège, le Musée Héritage de Goesnes, la Maison de la Poésie d'Amay.

TAXE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

ATTENTION:

Certains ménages viennent de recevoir leur avertissement-extrait de rôle. Il s'agit de la taxe sur la partie variable de l'année 2016 (année entière). Il s'agit des coûts engendrés par les surplus à la partie forfaitaire payée en 2016.

Les surplus sont :

- Le nombre de ramassages supérieur à 18 par an ;
- Le total de kg de déchets supérieur à 60kg/an pour un ménage d'1 personne ; de 96kg pour un ménage de 2 personnes et de 120kg pour un ménage de 3 personnes et plus.

Dans le courant du dernier trimestre 2017, vous recevrez l'avertissement-extrait de rôle pour la partie forfaitaire 2017 et la partie variable du 1^{er} semestre 2017.

RAPPEL:

Cette taxe dite communément « immondices » permet à la Commune de payer :

- Le ramassage des déchets, des déchets organiques, des déchets encombrants...
- · Le traitement de ces déchets
- La gestion des parcs à conteneurs d'Ohey mais aussi ceux de la Province de Namur.

La Région wallonne impose aux Communes « le coût-vérité » à savoir que le rendement de la taxe doit se situer entre 95% et 110% des dépenses engendrées par l'ensemble des services énumérés plus haut. La Commune d'Ohey se situe cette année à 105%, mais sera à un % inférieur en 2018 du fait que le taux de la taxe sera inchangé en 2018 par rapport à 2017.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE CINEY : PRÉCISIONS

Beaucoup d'entre vous avez été et êtes peut-être encore toujours contrariés par les travaux de rénovation de la traversée d'Ohey.

Nous vous rappelons que cette voirie dépend de la Région wallonne (anciennement « Route provinciale ») C'est donc la Région wallonne et non de la Commune d'Ohey qui :

- Est Maitre de l'ouvrage (pouvoir de décision) ;
- Finance le projet ;
- · A réalisé les plans et le cahier des charges ;
- · Assume le suivi du chantier.

Le Collège comprend parfaitement le mécontentement des habitants suite aux désagréments causés aux usagers et surtout aux riverains et commerçants. Ce sont les difficultés d'accès aux propriétés et les déviations qui sont la source des principales récriminations.

Toutefois, il faut bien admettre que tout projet d'amélioration de la voirie implique inévitablement des inconvénients.

Nous n'hésitons pas à relayer vos doléances aux responsables du chantier à savoir la R.W.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

DES ÉOLIENNES BIENTÔT À OHEY ET GESVES!

La société Wind vision a reçu un permis pour la construction de 6 éoliennes dont 3 sur Ohey et 3 sur Gesves.

Les **travaux** <u>d'infrastructures</u> débuteront **courant septembre** de cette année ; il s'agit de renforcement de tronçons de chemins et la création de routes d'accès aux futures éoliennes, d'implantations des câbles électriques, et du creusement des futures plateformes des éoliennes.

L'arrivée des éoliennes (par camion et en pièces détachées) est prévue pour le **printemps 2018** et leur montage sera planifié en fonction de l'avancement des différents chantiers de préparation. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant!

Des citoyens attentifs au déroulement du chantier



Un comité d'accompagnement composé de 6 citoyens et de représentants du collège et de l'administration régionale ainsi que des propriétaires a été mis en place et s'est réuni ce lundi 3 juillet. Ce comité d'accompagnement a pour objectif de suivre le bon déroulement du chantier et de relayer les questions et remarques des citoyens.

Une éolienne citoyenne!

Envie de participer à une énergie durable ?

Notons déjà que parmi les 6 éoliennes, l'un d'entre elles, située sur Ohey, sera citoyenne ! Un toute boite invitant à la participation à cette éolienne a déjà été envoyée à la population de nos deux communes. C'est l'asbl «électrons libres», associée à 2 coopératives citoyennes, qui est à l'origine de cette initiative. Plus d'infos sur le site www.electronslibres.be

Contacts:

Marcel Haulot, conseiller énergie, marcel.haulot@ohey.be

Françoise Ansay, Echevine de l'energie, francoise.ansay@ohey.be

Christophe Gilon, Bourgmestre, Président du Comité d'accompagnement, christophe.gilon@ohey.be

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ÉGOUTTAGE.

CHOIX DES PROJETS!

Sur quels critères la planification des travaux de réfection de voirie et d'égouttage s'opère-t-elle ? Question posée avec pertinence par certains ! Le Collège communal ne planifie pas les travaux au hasard, sans réflexion et pour faire plaisir à certaines personnes.

NON la planification répond à des critères sérieux et objectifs.

- 1) En matière d'égouttage c'est la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) qui fixe les orientations en nous octroyant des subventions. Ceci explique la pose des égouts suivie de la réfection des rues Draily et Godin à Ohey, mais aussi la future programmation de la pose des égouts Chemin de Dinant à Haillot et Grande Ruelle à Ohey.
- 2) Pour le choix de rénover ou d'entretenir d'autres voiries, le Collège se base sur le rapport réalisé par SYGERCO sur l'état de nos routes. Ce rapport fait par des spécialistes indique les priorités des routes à rénover en fonction de l'état de détérioration de la route mais aussi de son importance au point de vue trafic (par ex. chemin de liaison). C'est ainsi que de nombreuses routes ont été soit simplement réenduites ou plus fondamentalement rénovées. Comme: La rue du Moulin; Libois-Tahier; rue de Coutisse; Jallet —Filée; à Perwez Sur les Sarts et rue du Village; Baya; et bientôt après les vacances les rues de l'Orgalisse à Jallet et Saint-Pierre à Perwez. Personne ne peut contester la nécessité de réparer ces routes: leur état méritait un coup de jeunesse.
- 3) Il y a aussi des chemins qui reçoivent une subvention spéciale et voient ainsi leur état s'améliorer. C'est le cas de la rue du Pont de Jallet et du Tige du Chenu qui eux ont bénéficié du statut de chemin agricole et ont été subsidiés pour ce motif. Le Collège reste à la disposition des citoyens oheytois qui souhaitent avoir des explications sur les projets communaux tant en matière de voirie et d'égouttage que d'aménagements de logements ou d'infrastructures scolaires, sportives ou culturelles..

Rénovation terminée des rues Draily et Godin avec nouvelles canalisations d'eau et d'égouttage.



UN RECORD POUR LE COMITÉ TÉLÉVIE

Le comité Télévie de Ohey, fort d'une quinzaine de membres a battu un nouveau record lors de la remise du chèque à la grande soirée de clôture sur le plateau de RTL-TVI, le samedi 22 avril.

Pendant la saison 2017, s'étalant de décembre 2016 à avril 2017, le groupement Oheytois, se battant pour la lutte contre le cancer, a mis en place plusieurs événements pour récolter des fonds.

Un marché de Noël, une marche aux flambeaux, une soirée disco avec souper attirant plus de 250 personnes, la vente des produits Télévie ou encore l'idée innovante d'une livraison de petits-déjeuners à domicile ont vu le jour.

Lors des nombreuses réunions, un impressionnant travail a été mis sur table par les membres du comité passant par la logistique, les finances, les sponsors et les nombreuses demandes administratives pour la réussite des manifestations.

Le samedi 22 avril, une partie des membres sont descendus sur le plateau du Télévie, pour remettre un chèque important d'une valeur de 9.643 euros, soit 3.000 euros en plus que la première année.

Le comité a déjà repris les réunions afin de faire découvrir très prochainement les nouveaux événements à venir sur notre belle commune.

Les membres du comité, remercient du fond du cœur les habitants Oheytois qui de près ou de loin ont apporté leurs aides, leurs présences ou tout simplement un avis positif accompagné d'un sourire sur un des événements. Nous remercions aussi, nos sponsors, les commerçants locaux, nos amis bénévoles et les personnes de l'ombre que nous avons omis.

Le Télévie de Ohey, espère battre un nouveau record lors de la saison 2018, pour cela nous comptons sur vous et votre générosité.

Actualités, agenda et photos sur Facebook : Comité Télévie Ohey.

Infos: Télévie. Ohey@hotmail.com.





INF' OHEY JUILLET 2017

RECYPARCS

ACCÈS AUX RECYPARCS POUR LES PME

Depuis le 1er juin 2017, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent déposer une grande partie de leurs déchets dans les recyparcs de Wallonie. Cette mesure reprise dans la Déclaration de Politique Régionale vise à offrir aux PME une alternative supplémentaire pour évacuer et trier leurs déchets.

UN NOUVEAU DÉFI

Le réseau des 213 recyparcs wallons est le premier outil de collecte des déchets ménagers en Wallonie. 50% du flux total des déchets des ménages wallons sont récupérés grâce à ceux-ci. L'accueil généralisé des flux supplémentaires issus des PME constituait donc un nouveau défi pour les Intercommunales de gestion des déchets.

EN PRATIQUE

Vous êtes un professionnel (PME, Commerçant...) ? Vous avez désormais accès dans les recyparcs de BEP Environnement avec les déchets issus de votre activité professionnelle.

Vous avez accès aux recyparcs de Beauraing, Cerfontaine, Ciney, Couvin et Fernelmont les mercredis de 9h à 17h, jeudis de 9h à 17h et vendredis de 9h à 12h.

Les matières suivantes sont autorisées et payantes

Matières	Coût
Déchets verts	12 €/m³
Bois	12 €/m³
Inertes	36 €/m³
Encombrants (y compris Encombrants non incinérables, Verres plats, Plastiques durs)	36 €/m³

Les matières suivantes sont interdites : huiles moteur usagées, déchets dangereux (comportant un pictogramme de dangerosité ou assimilés aux déchets spéciaux des ménages tels que peintures, aérosols...) et déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment.

Concrètement, le paiement se fait anticipativement. À chaque dépôt payant, le coût du dépôt est décompté de la provision. Un professionnel peut déposer des déchets tant que le montant de sa provision le lui permet. Dans le cas contraire, le dépôt lui sera refusé.

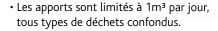
QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE?

- 1. Faire une demande d'accès à l'aide du formulaire en ligne disponible sur www.bep-environnement.be ;
- Effectuer un prépaiement de 100 € minimum en mentionnant en communication le numéro d'identifiant que aurez reçu par e-mail (lors de votre demande d'accès)
- 3. Vous présenter dans un recyparc, muni du code-barres que vous aurez reçu par e-mail (après validation de votre paiement).

COORDONNÉES BANCAIRES

Nom BEP Environnement Compte BE37 0910 1976 8528 Montant 100 euros (minimum) Communication votre identifiant + « Accès PME »

REMARQUES IMPORTANTES



- Un forfait de 10 € par paiement est automatiquement décompté de la provision.
- La communication de votre paiement bancaire doit être rigoureusement respectée.
- La présentation du code-barres est indispensable lors de votre passage dans le recyparc.

UN NOUVEAU TRI DANS LES RECYPARCS : LES PLASTIQUES DURS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, 8 recyparcs (Doische, Naninne, Ohey, Sombreffe, Bièvre, Héron, Cerfontaine et Ciney) collectent séparément les plastiques durs des déchets « encombrants ».

Un premier bilan nous permet de constater que plus de 117 tonnes de plastiques durs ont été collectées dans ces différents recyparcs durant les 4 premiers mois de l'année 2017. Parallèlement, pendant la même période, une diminution de 40 tonnes de déchets encombrants a été constatée.

LES PLASTIQUES DURS, C'EST QUOI?

On entend par plastiques durs : les meubles de jardins, les jouets, les stores extérieurs en plastiques durs, les conduites, les châssis (sans vitre), les gouttières en PVC, les plaques de polycarbonates, les cintres. La liste complète se trouve dans le nouveau guide pratique des recyparcs (disponible dans tous les recyparcs ou sur notre site www.bep-environnement.be).



VERS UNE GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE DES PLASTIQUE DURS

À la lecture de ces chiffres encourageants, BEP Environnement désire généraliser la collecte des plastiques durs dans tout son réseau de recyparcs en 2017. C'est pourquoi, les parcs de Couvin, Malonne, Beauraing, Assesse, Fosse la Ville, Viroinval et Gedinne se sont vu équipés dernièrement d'un conteneur dédié à cette nouvelle matière. Les autres recyparcs seront progressivement équipés durant le deuxième semestre 2017.

TROUVER LES MEILLEURES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Ce nouveau tri sélectif des déchets de plastiques durs est le résultat d'une recherche permanente de filières de recyclage. La séparation des plastiques durs des encombrants permet un recyclage de près de 55 % du flux qui serviront à la construction de nouvelles pièces en plastique. Les 45 % restant suivront la voie de la valorisation énergétique.

NERIS BRIE & BEER EN CONCERT À L'ÉGLISE DE HAILLOT LE 18 MARS 2017

Probablement un des meilleurs concerts organisés dans nos églises. Malheureusement, la qualité de la prestation du trio de Fernando NERIS n'a attiré qu'une centaine de personnes (dont seulement une cinquantaine d'Oheytois). Fernando avait pourtant adapté son répertoire au lieu et au public. Il nous a interprété quelques classiques du répertoire blues revisités en « rythm'n blues » avec des sonorités franchement rock. Toutes les chansons étaient en anglais c'était d'ailleurs mieux pour certaines vu le lieu. La performance des interprètes et la sonorité du lieu a donné un relief rarement obtenu et assez magique, ceci grâce à notre « ingé-son » Jérémy du service culturel de la Province de Namur qui s'est surpassé.

Depuis 2012, nous programmons un concert en mars de chaque année. Avant de programmer un artiste, le comité organisateur auditionne le spectacle sélectionné. Cette pratique permet de garantir la qualité du programme proposé. Notre but est de présenter un spectacle de qualité aux habitants de nos villages.

L'église de Haillot a, le plus souvent, été sélectionnée pour des raisons techniques. En effet, Haillot possède la plus grande église. Deux alimentations électriques assez puissantes (40 A en 3 x 220 V à l'intérieur et 60 A en 3 x 220 V à l'extérieur) sont disponibles ce qui est indispensable pour les éclairages.

Pour l'année prochaine, la chorale « les Ménétriers » interprètera une suite basée sur les chansons françaises de Michel BERGER. Le groupe les Ménétriers est composé d'une quarantaine de chanteurs provenant de Hannut. Nous vous donnons déjà rendez-vous à 20 h 00 le samedi 03 mars 2018 à l'église de Haillot pour assister à cette prestation.





Ohey s'abonne à Be-Alert

En situation d'urgence, une alerte rapide de la population est cruciale !

Be-Alert est un nouvel outil d'alerte qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence...

Selon la situation d'urgence, l'autorité responsable de la gestion de crise peut décider d'envoyer un message d'alerte via les canaux dont elle dispose.

Pour recevoir ces messages envoyés via **BE-ALERT**, vous devez vous inscrire au préalable.

Par cette inscription, vous pouvez en outre choisir d'être alerté par :

- message vocal sur votre téléphone fixe ou mobile
- SMS sur votre téléphone mobile
- message écrit par e-mail
- message écrit par fax

Comment vous inscrire?

Pour votre sécurité, inscrivez-vous sur le lien ci-après :

http://be-alert.be/fr/

Vos informations ne seront utilisées que pour une alerte en cas d'urgence.



AVIS AUX EVELETTOIS

Aménagement global du cœur de village d'Evelette

Les travaux d'aménagement du cœur de village d'Evelette commenceront à l'automne 2017.

La maison de village sera gérée par un comité de citoyens Évelettois réuni dans une asbl à créer.

Vous souhaitez participer à cette magnifique aventure comme membre de cette asbl ?

Déposez dès maintenant votre candidature!



Nom:Prénom:
Numéro où me joindre : Adresse mail : Intéressé(e)
O MEMBRE FONDATEUR O MEMBRE (EFFECTIF) Eventuelles(s) remarque(s):
Formulaire de candidature à remettre à l'Administration communale d'Ohey au plus tard le 15 septembre 2017 Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey – Mélissa Deprez – melissa.deprez@ohey.be

OHEY: LES TRAVAUX DU CŒUR DU VILLAGE D'EVELETTE PEUVENT DÉBUTER

Le Ministre wallon de la Ruralité, René COLLIN, a approuvé le dossier d'adjudication des travaux d'aménagement du cœur du village d'Evellette (commune d'Ohey).

Le projet, réfléchi dans le cadre de l'opération de développement rural, est constitué de trois lieux :

La salle « Isbanette », la « Tourette » et le « Coin des Macrales ».

La Commune souhaite tout d'abord transformer l'Isbanette, ancienne salle du village, en une infrastructure polyvalente. Elle abritera alors des activités socio-culturelles et viendra en appui aux manifestations de l'école située à proximité.

La « Tourette », infrastructure polyvalente et modulable, viendra compléter l'Isbanette. Sa vocation sera essentiellement associative et touristique.

Enfin, les habitants souhaitaient que les abords soient aménagés afin d'être plus fonctionnels, conviviaux et intégrés.

Une attention particulière sera apportée à l'aire intergénérationnelle, le « Coin des Macrales ».

À ce stade, le coût total des travaux (et honoraires) est estimé à un montant de 892.281,73 euros et l'intervention de la Wallonie (développement rural) de 592.502,06 euros.

Pour René COLLIN, le PCDR est un réel outil de développement socio-économique des zones rurales, source de création d'emplois et de liens humains.

LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'OHEY À LA DÉCOUVERTE DU VICIGAL!

Ce 23 mai en soirée, une bonne quinzaine de citoyens ont parcouru en car et à pied l'itinéraire envisagé pour le futur ViciGAL.

Pour rappel, cet ambitieux projet transcommunal consiste en l'aménagement d'une voie douce de 41 km reliant Yvoir à Huy, en passant notamment par Ohey, Haillot et Perwez. S'inspirant en partie du tracé de l'ancienne ligne ferrée vicinale entre Courrière et Huy, l'objectif de ce projet est de favoriser la mobilité douce (à pied, à vélo, à cheval), qu'elle soit quotidienne ou de loisir, en reliant les communes d'Assesse, Gesves et Ohey au réseau RAVeL.

Cette visite a permis aux membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de mieux visualiser l'itinéraire actuellement à l'étude et de donner leur avis sur certains points posant question.

En effet, à plusieurs endroits, diverses possibilités sont en discussion, avec à chaque fois leurs avantages et leurs inconvénients (statuts de propriété, pente, sécurité, etc.).

Citons par exemple:

- La connexion depuis le site de Ladrée vers le centre d'Ohey ;
- La traversée du centre d'Haillot;
- L'accès à l'école de Perwez.

La visite était organisée par la Commune d'Ohey, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et le GAL Pays des Tiges et Chavées (porteur du projet).

D'autres démarches de consultation de la population seront organisées dans le courant du second semestre.



Plus de renseignements : Mélissa Deprez 085/82.44.74 melissa.deprez@ohey.be

Terra Nova Rescue Dog

Notre saison aquatique a débuté en avril avec quelques dates à retenir, des évènements sportifs ou nous assurerons la sécurité :

Le 13 août les joutes nautiques à La Plante.

Des démonstrations en association avec la Fédération Canine Internationale à Aulne

les 6 août et 24 septembre.

Avec le Royal Yachting club Huy lors de leurs portes ouvertes le **10 septembre.**

Nous serons également présents lors des apéros oheytois le **20 juillet** pour vous servir dans la bonne humeur.

Nous sommes toujours à la recherche d'un plan d'eau sur notre belle région (minimum1m20 de profondeur)

<u>Personnes de contact :</u>

Bleys André et Moreau Isabelle 0472/97.06.61 terranovarescuedog@hotmail.fr





CITOYEN

LE FONDS ANNE-JOSEPH GALER

Géré par la Fondation Roi Baudouin.

Anne-Jo GALER nous a quitté voici un peu plus de deux ans.

Elle a pu quelques fois bénéficier des services d'aide aux familles et à la mobilité mis en place dans notre village par le CPAS.

Dans un grand élan de générosité, elle a souhaité que les aides que nous apportons puissent continuer à exister, voire à s'accroître.

Anne-Jo s'est alors dirigée vers la FONDATION ROI BAUDOUIN : elle a d'abord fait un don à destination de nos services, pour les OHEYTOIS, pour vous, ses CONCITOYENS dans le but de pérenniser les actions de notre CPAS.

C'est évidemment un grand bonheur, une manne providentielle quand on connaît les demandes d'aides croissantes, et les budgets toujours plus étriqués.

Mais en plus, via la Fondation Roi Baudouin, un « Fonds Anne-Joseph GALER » s'est constitué :

« Le Fonds A.J. GALER a été créé au sein de la Fondation Roi Baudouin dans le but d'apporter une aide morale et matérielle aux personnes âgées, en situation d'isolement ou de précarité dans la région d'Ohey... Le Fonds veut soutenir des initiatives favorisant le confort des personnes âgées vivant à leur domicile en leur procurant une aide personnalisée, des soins appropriés ou toute démarche favorable à rompre leur isolement. »

Le Fonds peut recevoir des dons ou legs au numéro de compte BE10 0000 0000 0404 au nom de la Fondation Roi Baudouin avec communication ***014/0500/00059***

Tout don à partir de 40 € donne droit à une exonération fiscale. Merci Anne-Jo, et espérons que ton geste fasse écho, pour certains qui ne savent peut-être pas quelle destination réserver à leur succession... et pour venir en aide à ses amis, ses voisins...

Un Comité de Gestion est en place pour envisager l'usage de ce Fonds. Renseignements : Cpas Ohey 085/611991 ; Président 0477/662251.

Noces d'or : Gérard et Bernadette GUYOT

5 mai 1967, 5 mai 2017, cinquante ans jour pour jour, une belle tranche d'histoire. Bernadette, Corbion, Ciney, Frisée. Gérard, Ohey mais rapidement émigré à... Filée.

Tous les deux nés dans la tourmente de l'entre 40 - 45. Vos chemins se sont croisés à un bal J.A.P. au Monjoie, dans les années 60, les rendez-vous incontournables, des enfants de fermiers d'où les grands garçons revenaient avec une demoiselle qui n'avait pas peur des vaches et qui savait traire!

Trois ans de fiançailles avant le passage chez le bourgmestre Puffet à Schaltin et les abbés, Hoppe, Tasiaux et Claes. Cela ne m'étonne pas qu'avec une pareille bénédiction votre union soit toujours aussi solide un demi-siècle plus tard.

1967, Jallet a un bourgmestre, son garde-champêtre, son curé, son club de football, son monsieur le maître Dinon.

Le dimanche après messe, on va jouer aux cartes chez Lutgen. L'hiver on va au théâtre à la salle des Houlottes où grâce au souffleur on a deux fois la pièce pour le prix d'une!

Bernadette, Gérard, la vie à la ferme, mais ce que les moins de 20 ans n'ont pas connu, le Gérard, 13 ans à la laiterie, Huy, Clavier, Ciney, au temps des cruches à dos !



Une belle famille, 3 enfants, Vinciane, Luc, Véronique, 6 petits-enfants, Maxime, Martin, Silvain, Florian, Clothilde, Cyprien.

Depuis 2007, en retraite, le temps des cartes, des voyages et de hautes responsabilités : ambassadeurs du Lichtenstein!

Pour un si beau parcours, sincères félicitations, meilleurs vœux de bonne continuation.



La Fondation Recherche Alzheimer se bat depuis 20 ans contre la maladie d'Alzheimer. Nous voulons enfin arrêter ce Tsunami d'Alzheimer et créer de l'espoir, espérons que nos enfants et petits-enfants vivront dans un monde sans la maladie d'Alzheimer. Ceci est uniquement possible avec votre aide.

«Fait au mois de septembre, ensemble aves des copains, copines, famille, coéquipiers, camarades de classe des bons cupcakes et vends les pour la charité :

La Recherche Alzheimer! La recherche, source d'espoir!»

Une initiative de : www.alzh.org.

Obtenez gratuitement vos feuillets et affiches: info@alzh.org ou 02/424.02.04.

La Fondation Recherche Alzheimer (FRA, en abrégé) est une fondation belge d'utilité publique non marchande, qui existe depuis 1995. la Fondation Recherche Alzheimer a financé 128 important projets de recherche scientifique et çà pour un montant total de 10.400.000 €. Reversez le résultat de votre vente CUPCAKE au : BE83 0017 5620 5915.

ENVIRONNEMENT

Action du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN)

Distribution de plants de haies, petits fruitiers et d'arbres fruitiers Commandes à déposer pour le 25 juillet 2017

Distribution le 25 novembre 2017 de 10h à 13h au château de Baya (Goesnes-Ohey).

Vous possédez un terrain et vous souhaitez y installer une haie, des petits fruitiers (groseilliers, framboisiers...) ou des arbres fruitiers d'anciennes variétés ?

Vous souhaitez favoriser la **biodiversité** dans notre commune en favorisant notamment les essences mellifères, hôtes des abeilles ? Les membres bénévoles du PCDN et la commune d'Ohey distribuent des **plants de haies** et des **petits fruitiers** gratuitement ainsi que des arbres fruitiers haute tige au prix de seulement 5 €.

Focus sur les mellifères dans votre haie!

Notre commune engagée dans le plan « maya » comporte nombre d'apiculteurs expérimentés et ils font face depuis quelques années à la perte de colonies d'abeilles. Pour soutenir celles-ci et aider nos apiculteurs producteurs de miel, le groupe de bénévoles du PCDN propose de mettre le focus sur les plants de haies particulièrement mellifères ! En composant votre commande, pensez à inclure l'un ou l'autre des plants identifiés dans le formulaire comme particulièrement mellifères !



Un formulaire de commande de plants est disponible sur le site internet de la commune et à l'administration communale.

Ce formulaire est à transmettre pour le **15 juillet** au plus tard à l'administration communale. Avec votre commande, vous nous présenterez un plan d'implantation alliant une diversité de variétés (au moins 3 essences différentes de plants).

Votre demande sera confirmée après réception du paiement (pour les plants d'arbres fruitiers) et des documents complétés et vous serez invités à venir les chercher le 25 novembre 2017 de 10h à 13h au château de Baya (Goesnes-Ohey).

A bientôt!

Plus d'infos :

Olivier Gonne, membre du PCDN, 0477/781552

Françoise Ansay, Échevine de l'environnement, 0478/228060 - francoise.ansay@ohey.be

Mélissa Deprez, agent relais du PCDN, 085/824474, melissa.deprez@ohey.be



Visite des cimetières « nature » de Beauvechain et de Lasnes avec une douzaine d'Oheytois enthousiasmés !







FEEDBACK GRAINES DE VOYOUS

Le 28 avril dernier s'est déroulée une soirée spectacle intitulée « graines de voyous ».

Sous l'œil amusé d'une quarantaine d'Oheytois, Frédéric Jomaux, de l'asbl Ecoscénique, a abordé, avec légèreté et humour, nos relations à la nature et notre fidélité inébranlable aux pesticides.

Merci à toutes les personnes (membres du PCDN, contrats de rivière, BEP environnement) qui ont contribué au succès de la soirée et à l'ambiance conviviale!





AFFAIRES SOCIALES







Ateliers intergénérationnels par les passeurs de Mémoire d'Ohey

En avril dernier, les aînés de l'accueil communautaire d'Ohey accompagnés par quelques bénévoles ont animé des ateliers intergénérationnels de transmission de la mémoire. Avec leurs souvenirs, ils ont montré aux enfants des écoles primaires d'Ohey « comment ça se passait autrefois » quand ils avaient leur âge.

C'est dans les locaux de la ferme de Monsieur et Madame Tonglet à TAHIER que les seniors ont présenté ces ateliers aux 148 enfants intéressés. Huit classes de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires des différentes sections d'Ohey (Ohey, Haillot, Evelette et Perwez) ont participé à ce projet.

Pour cette troisième édition, les aînés ont choisi le thème : « la photographie autrefois ». Et avec des objets anciens pour illustrer leurs propos, ils ont créé 3 ateliers :

1er atelier: De la chambre noire à l'agrandisseur

Cet atelier permet de comprendre d'où vient la photographie et son procédé technique qui fut influencé à la fois par différentes découvertes en optique, en chimie, en mécanique, en électricité, en électronique et en informatique.

Comprendre tout d'abord le fonctionnement de la chambre noire avec l'image inversée.

Mise en évidence ensuite de l'évolution des différents supports avec les plaques en verre, en étain puis le film souple celluloïd.

Observer tout le matériel nécessaire au développement de la photographie (agrandisseur, bacs avec les différents bains...)

<u>**2**^{ème} **atelier**</u>: Qu'est-ce qu'on photographiait?

Sur base de photos personnelles des participants, différentes scènes de vie ont été mises en évidence sur des panneaux.

Autrefois, on allait chez le photographe pour être pris en photo soit pour des photos de famille ou lors d'évènement(s) comme une communion ou un mariage. Toute une mise en scène spécifique servait de décor.

Il y avait quelques photos typiques comme les photos « rêve » ou les photos « en rue ».

On pouvait observer la mode vestimentaire de l'époque au travers de ce parcours photographique parsemé d'anecdotes.

Enfin un jeu devinette permettait de retrouver les participants au fil des âges.

3ème atelier : L'évolution des appareils photos

Après une première contextualisation de la photographie et une remise en situation dans le temps, plusieurs jeux d'expérimentation ont été proposés aux enfants : le jeu de « l'électro » avec les diverses inventions et leurs inventeurs ; quelques anciens appareils devaient être placés sur la ligne du temps. Enfin les enfants ont pu effectuer un exercice de mise au point avec le réglage de la netteté.

Situer l'évolution des appareils photos sur une ligne du temps a permis aux enfants de se rendre compte des grandes étapes dans l'histoire de la photographie (du noir et blanc à la couleur, de la boîte box à l'appareil photo numérique).

Ce projet interactif fut riche d'enseignements mutuels. C'est en effet, au travers de ces échanges que les enfants acquièrent un esprit critique par l'observation des différences entre leur vécu et celui des aînés jadis. Les aînés sont les témoins d'un passé qui tend à disparaître dans les mémoires. Ces ateliers intergénérationnels créent des dialogues entre les générations dans le respect mutuel de chacun mais sont aussi l'occasion de (re)créer des liens entre ces enfants et leurs propres grands-parents qui auront peut-être eux aussi de nombreux souvenirs à leur raconter.

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet et que vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre le groupe et à prendre contact avec Françoise Ropson, au CPAS d'Ohey au 085/61.19.91.









OHEY: TOURISME

Expo Jacques Bodart

Ces 26, 27 et 28 mai, nous avons organisé une exposition sur un artiste bien de chez nous : Jacques Bodart. L'exposition rencontra un franc succès. Ce ne sont pas moins de 300 personnes qui se sont déplacées pour rencontrer l'artiste.

La Savoureuse

La Savoureuse est une journée de balade à vélo vintage à travers les paysages du Condroz et de la Famenne. Comme son nom l'indique, la Savoureuse transforme les ravitaillements en haltes gourmandes avec dégustation de produits du terroir.

À travers 3 parcours (30/60/90km) partant de Ciney, cette journée à vélo s'adresse à la fois à un public familial, aux cyclistes confirmés et amateurs de belles balades et aux forçats de la route soit les plus sportifs. Le tout dans une ambiance chic et d'époque.

Rendez-vous le dimanche 27 août 2017. Plus d'infos sur www.lasavoureuse.be.



Balade pique-nique : Découvrez les douceurs de nos artisans locaux

Le dimanche 10 septembre, le SI organise une « Balade pique-nique ». Nous vous invitons à parcourir une promenade pédestre 8 km, mais aussi d'autres possibilités : vélos, cheval, auto tout en profitant d'une pause de midi dans un site particulier, accueillant un « village de producteurs ». Ceux-ci vous proposent des produits artisanaux de



qualité afin de déguster un délicieux pique-nique sur l'herbe...

Le prix est de 15.50 €/adulte et 8.50 €/enfant. Vous pouvez vous inscrire sur le site internet www.ravelbbq.be.

Week-end Wallonie Bienvenue

La commune d'Ohey participera pour la 3ème fois à l'opération Weekend Wallonie Bienvenue, les samedi 11 et dimanche 12 novembre 2017.

Il s'agit d'un week-end festif et attractif qui a pour but de faire découvrir notre commune sous toutes ses facettes.

Pendant deux jours, les visiteurs observeront et participeront à un programme d'animations exceptionnel.

À cet effet, nous lançons un appel à vous, artisan, artiste, association, hébergement touristique, restaurant, collectionneur passionné, etc...

Si vous êtes fier des aménagements intérieurs ou extérieurs de votre immeuble, classé ou non, de votre jardin ...

Si votre entreprise fabrique des produits et que vos ateliers peuvent être visités...... Et que vous souhaitez ouvrir votre porte aux habitants de votre village, à vos voisins ou aux simples visiteurs d'un jour.

N'hésitez plus, soyez Ambassadeur!

Pour tout renseignement utile et pour confirmer votre participation, vous pouvez contacter dès à présent : Karin Renotte : karin.renotte@ohey.be et Aline Detroz : si@ohey.be

Heures d'ouverture du guichet d'accueil : Tous les lundis et mardis : de 8h30 à 12h30 Contact : Aline Detroz — Coordinatrice Tourisme Tél : 085/82.44.77 — GSM : 0472/37.60.56 E-mail : si@ohey.be — Web : www.ohey.be Place Roi Baudouin, 80 — 5350 Ohey

La Maison du Tourisme est à votre disposition 7jours sur 7 au 086/40.19.22 www.valleesdessaveurs.be.



« Sentiers d'Art en Condroz-Famenne »



L'art à ciel ouvert!

Nouveau produit touristique de la Maison du Tourisme sur les communes de Gesves et Ohey.

Un nouveau Sentier d'Art de plus de 38 km avec 10 œuvres de land'art dont 2 abris artistiques et poétiques permettent aux randonneurs de s'abriter et se reposer une nuit au cours de leur progression sur le sentier....

Le 4 juin dernier, la Maison du Tourisme inaugurait les 38 premiers kilomètres des 120 que comptera le « Sentier d'Art » en 2019, en présence du Ministre wallon en charge du Tourisme René Collin et des autorités locales.

Amateurs de Land 'Art, fidèles de la Fête de Mai ou tout simplement curieux, ils étaient près de 780 à venir rencontrer les artistes et participer aux différentes animations organisées entre le 26 mai et le 04 juin.

MERCI A TOUS LES BENEVOLES QUI ONT REPONDU PRESENT A NOTRE INVITATION!

Demandez la carte! Elle est disponible gratuitement.
On y retrouve le Sentier de 38 km parsemé des 10 œuvres 2017 mais également d'anciennes œuvres de « La Fête de Mai ».



INF' OHEY JUILLET 2017

ENSEIGNEMENT

Encore une belle année à l'école maternelle d'Ohey :

- Visite des Grottes de Han avec les 3èmes maternelles.
- 2 Visite de la ferme Kallen avec les 1ères et 2èmes maternelles.
- ② Exposition des œuvres de tous les enfants : « Peindre à la manière de... ».
- 4 Réalisation d'un coin boulangerie avec les 2èmes maternelles . après visite de la boulangerie en face de l'école.
- **6** Fête des grands-parents.
- **6** Visite chez les pompiers avec les 3^{èmes} maternelles.
- Projet « Jolies notes » durant toute l'année qui s'est terminé par un joli spectacle.
- ❸ Visite des « Sentiers d'Arts » de la région avec les 3èmes maternelles.
- 9 Réalisation d'une œuvre dans le cadre des « Sentiers d'Arts » à Sorée avec les 2^{èmes} et 3^{èmes} maternelles.
- Préparation des classes de mer pour les 3^{èmes} maternelles.



























INF' OHEY JUILLET 2017

ENSEIGNEMENT









Du nouveau dans les 4 implantations : une étude surveillée.

Il est souvent plus facile de travailler dans une salle de classe. C'est pourquoi nous avons instauré une étude surveillée après l'école. L'étude s'adresse à tous les enfants de la 1ère à la 6e primaire. Elle est accessible le **lundi, mardi et jeudi**, les enfants font leurs devoirs **de 16h à 17h**. Après l'étude, au besoin, ils rejoignent la garderie.

Des enseignants sont là pour garantir l'ambiance nécessaire à leur travail et donner des conseils aux élèves qui en demandent, c'est une étude surveillée.

Coût de l'étude surveillée : 1 € la séance.

Cours d'anglais à Haillot dès la 2^e maternelle...

Consciente des nouveaux défis de notre société, l'école de Haillot propose des animations en Anglais aux enfants dès la 2^e maternelle.

Le cours se fait dans une ambiance conviviale et amusante privilégiant la conversation à la théorie.



MONDE ASSOCIATIF

BlueBird Festival les 28 et 29 juillet à Ohey – 8ème édition

Le BlueBird Festival s'installe dans le centre d'Ohey.

Le BlueBird Festival quitte Evelette pour vivre de nouvelles aventures dans le Parc Rosoux. Fidèle à ses habitudes, le festival commencera le vendredi avec l'atypique Swing That Bird qui nous emmènera faire un tour dans les années 40-50! Le samedi, la programmation musicale sera éclectique : le rock, la musique festive et le rap se bousculeront toute la journée! Le BlueBird est un festival où rencontres et découvertes créent une bouffée d'air frais dans un été belge parsemé de grands festivals. Venez passer un moment convivial en notre compagnie!

Vendredi 28 juillet:

- · Concerts swing et electro-swing;
- Initiations à la danse swing ;
- · Activités (Studio photo, décalcomanies, coiffeurs, ...);
- · Bars et restaurations.

Samedi 29 juillet:

- 15 concerts sur trois scènes ;
- Animations pour enfants (contes, jeux en bois, poteries, etc.);
- · Cirque ;
- · Bars et restaurations ;
- · Village associatif.

Nouvel espace

Le BlueBird Fes^{*}tival profite de son déménagement pour réfléchir à de nouveaux objectifs et redéfinir l'espace. Nous souhaitons davantage développer les activités à destination des familles et des oheytois Le « Nid » accueillera une zone de détente, des activités à destination des enfants (activité de poterie, spectacle de conte, éveil musical, initiation au cirque et atelier de recyclage du plastique), divers jeux en bois ainsi qu'une scène intimiste où la musique française et festive à destination tout public sera à l'honneur.

Prix spécial pour les Oheytois

Préventes en ligne à prix réduit pour les 100 premiers oheytois.

Introduisez le code « oheybbf » sur le site www.bluebirdfestival.be/ticket pour profiter de la promo :

- Vendredi 28/07 5 €*
- Samedi 29/07 9 €*
- Pass 2 jours 15 €*

* Hors frais de réservation

D'autres tickets seront en vente au « prix oheytois » au Hall Sportif du 24 au 28 juillet dans la mesure des places encore disponibles.

Une organisation de l'ASBL 470 avec le soutien de la commune d'Ohey, de la MJ Evelette, de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la Wallonie et de la Province de Namur.









AVIS : Bénévoles & Formations

Pour nous aider dans l'organisation du BlueBird Festival, nous cherchons des personnes pour

- la distribution des tracts dans les écoles et les commerces de la région ;
- les 4 jours de montage (10 personnes);
- les deux jours de démontage (10 personnes)
- le jour du festival (25 personnes).

Tu souhaites rejoindre le staff ou l'équipe des bénévoles, merci de prendre contact avec Elie Marchand au 0489/98.60.49 ou via l'adresse suivante : elie@bluebirdfestival.be.

Cette année encore, pour les jeunes de l'entité de Ohey. (min 17 ans).

Le **BlueBird Festival** propose une formation - découverte pour permettre aux jeunes de :

- se familiariser aux métiers de régisseur son ou régisseur lumière ;
- participer à la création de la décoration du festival.



Ces formations sont proposées au hall sportif d'Ohey du 26 juillet au 29 juillet inclus.

Trois formateurs seront présents pour encadrer les jeunes.

Prix: 25 € (entrée au festival et repas compris).

Inscription par mail ou par téléphone avant le 10 juillet 2017 - 0485/92.77.88 - info@bluebirdfestival.be

MONDE ASSOCIATIF

55° UNITÉ SCOUTS SAINT-EXUPÉRY - OHEY RECHERCHE

Nous avons besoin d'un nouveau local sur la commune d'Ohey!

Notre local à Haillot va disparaître. Le propriétaire nous a informé de son intention de transformer son bâtiment en appartements avec rez-de-chaussée commercial.

Afin de garantir le bien-être de nos animés, nous nous devons de prendre les devants et, dès à présent, chercher une ou plusieurs alternatives pour assurer la continuité de nos activités.

C'est dans ce cadre que nous faisons appel à vos ressources, connaissances du terrain, possibilité d'accueil, location, ...

Nous recherchons un espace (local, bâtiment, grange, garage,) qui puisse accueillir notre unité de manière pérenne.

Idéalement nous devrions pouvoir disposer d'un édifice à même de recevoir une centaine (maximum) d'enfants tous les week-end.

- Il devrait disposer de sanitaires (arrivée d'eau et au moins une toilette) afin de garantir un minimum d'hygiène et pouvoir être aménagé de manière telle que le stockage de matériel (tentes, matériel scout, ...) puisse se faire de manière correcte (humidité, sécurité).
- Il devrait disposer d'électricité et être suffisamment isolé (confort minimum en hiver).

Nous disposons d'un budget locatif limité, mais nous pouvons faire offre de service pour arriver à un compromis.

Si vous êtes disposé à nous aider, prenez contact avec Richard CA-PRON (chef d'Unité) au 0474/51.86.86 ou 085/84.58.24 ou via e-mail à l'adresse suivante : rcelec@skynet.be.

Une nouvelle année chargée pour l'unité scoute d'Ohey!

Riche en événements, autant pour nos petits scouts que pour les animateurs, l'année a suivi son cours avec toutes ses réunions du dimanche et ses week-ends en section. Mais elle aura également été ponctuée, dans notre commune et ailleurs, par des événements divers et variés.

Tout d'abord, nous avons démarré sur les chapeaux de roues avec l'élection de nos deux nouveaux animateurs d'Unité : Richard Capron (Ouistiti) et Patrick Materne (Hutia) qui ont repris l'affaire en route plus déterminés que jamais. En résulte, un engagement sans failles et une animation - encore et toujours - de qualité pour nos animés.

Ensuite, petits et grands sont partis fin octobre du côté d'Havelange pour récolter des pommes et en faire du bon jus bien de chez nous.

En mars, vous aviez peut-être aperçu les baladins (5-8ans) et les lou-



veteaux (8-12 ans), accompagnés de leur animateurs, arpentant les rues d'Haillot. C'est munis de caisses en carton qu'ils récoltaient des vivres non-périssables au nom de l'opération Arc-en-Ciel.

Résultat : 120kg !

Est venu ensuite, un événement particulier pour nos animateurs : SCOUTOPIA. 650 animateurs scouts se sont réunis à Liège, pour se former, lors de différents ateliers ayant pour thème les Global Goals. Fut venu le temps de donner un petit coup de ménage dans notre

commune avec une Wallonie plus propre, un grand ramassage de déchets où, là aussi, quelques-uns de nos scouts se sont attelés à la tâche avec énergie et sacs poubelles!

Et pour finir, nous voici tous en marche vers le dernier objectif de l'année : le camp.

Une année des plus riches donc, dont quelques notes vous sont dévoilées.

Scoutement vôtre, la 55° unité scoute d'Ohey

Lots de bois de chauffage à vendre à Baya, Goesnes et Tahier

Suite à l'action groupée en faveur des petites propriétés forestières, initiée en 2016 par la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée et le GAL Pays des tiges et chavées, quelques lots de bois de chauffage sont en vente sur la commune d'Ohey.

Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec l'expert forestier en charge de la vente : O. Baudry - olivier.baudry@mail.be - 0499/16.46.10





AGENDA

JUILLET

- Tournoi de pétanque
 RCS Oheytois
 Michel CHAPELIER 0471/71.69.50
- 28 ET 29/07 Ohey
 BlueBird Festival
 MJ Evelette Asbl470
 Nathan MARCHAND 0485/92.77.88

AOÛT

- 05 et 06/08 Près de la chapelle St-Mort Fête de Saint-Mort Comité Saint-Mort Freddy LEJEUNE - 0479/42.86.38
- O6/08 Local école Haillot Conférence: "Rénovation d'une pelouse" par Mr Packu Cercle Horticole Ohey Paul DUBOIS - 0477/31.52.48
- 18 au 21/08 Haillot
 Kermesse annuelle
 Club des jeunes de Haillot
 Geoffrey MONTULET 0498/04.38.60



SEPTEMBRE

- Visite d'une pépinière
 spécialisée dans les fleurs d'ombre
 Cercle Horticole Ohey
 Paul DUBOIS 0477/31.52.48
- 10/09 Ohey
 Wallonie Gourmande
 Jardins de Vertumne
 Pierre LHOAS 0473/93.97.70
- 16, 17, 23 et 24/09 Ohey Authentiques automnales : Courges en fête et Hortidécouvertes Jardins de Vertumne Pierre LHOAS - 0473/93.97.70
- 29/09 Buvette Foot Ohey Présentation des équipes de jeunes - Dîner spaghetti RCS Oheytois Michel CHAPELIER - 0471/71.69.50

OCTOBRE

- 01/10 Jallet
 Marche ADEPS
 "Comité de gestion : Salle Les Houlottes"
 Marie-Christine COSSEMENT 0476/97.75.58
- O1/10 Salle des Fanfares Ohey
 Festival d'Automne
 Fanfare d'Ohey
 Alain DE BOUW 085/61.28.97
- 08/10 Près de la chapelle Saint-Mort
 Dîner d'Automne
 Comité Saint-Mort
 Freddy LEJEUNE 0479/42.86.38
- 08/10 Local école Haillot
 Conférence : «Le compost" par Mr Gosset
 Cercle Horticole Ohey
 Paul DUBOIS 0477/31.52.48
- O7 et 08/10 Ohey
 Action Graminées
 Jardins de Vertumne
 Pierre LHOAS 0473/93.97.70
- 15/10 au 02/11 Ohey Action Chrysanthèmes et ventes de plantes de pépinière Jardins de Vertumne Pierre LHOAS - 0473/93.97.70
- 13, 14 et 15/10 Matagne
 Kermesse
 Comité des Fêtes de Matagne
 Thierry RODBERG 0477/67.02.31

SERVICES DE SECOURS

Ambulances 112

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 ou 112 (cas urgents)

Brigade d'Ohey: Rue de Ciney 12 - 085/27.86.00

pendant les heures de services

Pompiers 112

Service des pompiers d'Andenne: 085/82.34.50

Centre antipoisons 070/24.52.45

SERVICES DIVERS

Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085/61.13.60

Les lundis, mercredis et vendredis de 14h15 à 17h et les mardis et jeudis de 14h15 à 18h00

Codes postaux

Ohey - Evelette: 5350

Haillot: 5351 Jallet: 5354 Goesnes: 5353 Perwez: 5352 Justice de Paix

Place du Perron, Andenne: 085/41.03.00

Contributions

Namur - Rue des Bourgeois, 7 bloc C38 Contrôle des Contributions (secteur taxation)

E-mail: cc.namur@minfin.fed.be

Numéro de téléphone général: 0257/775.20

Fax: 0257/964.91

Bureau de l'Enregistrement

Namur - Rue des Bourgeois, 7/a22 E-mail : contr.cad.namur@minfin.fed.be

Numéro de téléphone général: 0257/751.80 - Fax: 0257/964.58

Le préfixe « 0257 » est spécifique au Service Public

Fédéral FINANCES avec application d'une tarification ordinaire.

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey

M. Roger JA: Rue de Ciney 12b - Ohey - 085/61.24.38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants a lieu au bâtiment communal « maison Sacré » — place Roi Baudouin 98 à OHEY les $2^{\rm e}$ et $4^{\rm e}$ jeudi du mois.

Personne de contact : Madame Sue Ellen Soupart.

Contact : 0499/57.25.35.- du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61.60.20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085/61.14.83

Mr le Vicaire Mariano Mendoza: 081/23.18.10 (0489/97.81.78)

Pompes funèbres

P.F. Thierry CALS (Anc. Bertrand)

Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085/61.14.39

P.F. Pierson

Place Roi Baudoin 101 - Ohey - 085/61.14.24

Electricité Télédistribution AIEG

Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne

Pannes: 085/27.49.00

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet

Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet - Tél. 04/248.78.04

Direction régionale de Liège

Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2e Avenue 40, Herstal

Secrétariat

087/87.87.87 pendant les heures de service 078/15.22.33 hors des heures de service

Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohey?

Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ?

Prenez contact avec François Jacob au 085/82.44.78 ou par mail francois.jacob@ohey.be



VOTRE PUBLICITÉ DANS L'INF'OHEY:

Contactez M-F Dupont: 081/32 78 81

ENTRETIEN DES HAIES

A ce sujet et par la présente, nous tenons à rappeler les obligations liées au respect de l'article 32 du Règlement communal. Celui-ci stipule que tout occupant d'un bien est tenu de veiller à ce que les plantations et haies qui y poussent soient taillées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voirie carrossable à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de 2,5 mètres au-dessus du sol;
- ne diminue l'intensité de l'éclairage public ou ne porte atteinte à la signalisation ou encore à la visibilité et à la commodité du passage.



ETAT CIVIL:

Voir votre prochain bulletin communal.



CHAUFFAGE SANITAIRE

Installation Dépannage Entretien

chaudière mazout, chaudière gaz, chauffe-eau chauffage de piscine, tous travaux de plomberie

- agréé CEDICOL combustibles liquides
- agréé combustibles gazeux
- agréé gaz propane et gaz naturel

info@jmgrosfils.be www.jmgrosfils.be

(0487) 95.77.04 (0479) 52.39.03 (085) 61.23.98

GROSFILS Jean-Marc

Rue Godin, 158 c 5350 OHEY

